

Thème général:

Concordance et discordances dans l'histoire de l'Europe.

MEMOIRE:

***De Gaulle & Jean Monnet
face à l'Europe.***



Introduction :

Il pourrait sembler quelque peu provocateur de mettre sur un pied d'égalité le général de Gaulle & Jean Monnet face à "l'Europe", tellement le culte européen du second éclipse l'oeuvre du premier, c'est-à-dire de considérer comme comparables leurs contributions respectives à la "construction européenne" ; pourtant, il n'en est rien : De Gaulle & Monnet furent, chacun à leur manière, deux grands Européens, deux visionnaires, deux "constructeurs". Il faut cependant bien entendu noter que la postérité leur a donc réservé un sort très différent, Monnet ayant été "panthéonisé" comme le "Père de l'Europe" alors qu'une image d'anti-européen colle avec obstination à la figure de De Gaulle, ce qui est historiquement éminemment dommageable étant donné le sincère "européanisme" de ce dernier. Certes, les rapports tendus entre les deux personnages accentuent encore plus la difficulté de toute tentative de rapprochement entre les deux, mais il faut, d'une part, noter que cette rivalité, qui a amené de Gaulle, un jour de colère, à surnommer Monnet "l'Inspirateur", n'excluait ni un respect mutuel ni des moments de coopération, et d'autre part, qu'elle trouvait sa source autant en une différence de caractère qu'en une différence de vision de l'Europe, fondée sur une perception différente de la force du sentiment national. Quoi qu'il en soit, les chemins de De Gaulle et de Jean Monnet, aussi grand soit le contraste qui les éloigne, ne cessèrent de se croiser au cours de leur long chemin vers cet horizon qu'était "l'Europe" : s'étant connus à Alger, en pleine seconde guerre mondiale, et destinés à jouer un rôle primordial dans l'après-guerre, ces deux "Pères de l'Europe" avaient en effet profondément conscience de la nécessité d'élever cette Europe, "fille de la seconde guerre mondiale", tout en s'opposant sur la manière. Ce sont ces deux héritages qu'il s'agira ainsi de démêler tout en se demandant quels furent les apports respectifs de De Gaulle et de Jean Monnet face à l'édification de "l'Europe".

En liant de façon abrupte les deux hommes par la conjonction de coordination "et", avec le contraste provocateur que l'on a souligné, le sujet invite en effet clairement à une analyse comparative de leur oeuvre européenne respective, c'est-à-dire par conséquent aussi à se demander s'il faut les opposer ou au contraire montrer leur complémentarité. L'un était-il plus "européen" que l'autre ? Quelle était leur vision respective de l'Europe ? Etaient-elle contradictoires ? En outre, l'expression "face à l'Europe" implique, d'une part, l'idée d'une relative indépendance conceptuelle de *l'Europe* (si bien que l'on peut se demander si finalement De Gaulle et Monnet n'avaient pas un même "horizon" tout en divergeant sur la "méthode", étymologiquement le "chemin vers"), et, d'autre part, l'idée d'une certaine conscience mutuelle de la *nécessité* de la "construction européenne" (le chemin, justement, vers "l'Europe", l'idée européenne), comme s'il s'agissait d'un phénomène qui les dépassait amplement mais qu'ils tentaient de diriger dans le sens de leur vision anticipatrice. Ces deux "prophètes" ont ainsi donné à l'Europe en construction deux héritages bien distincts qu'il s'agira de mettre en lumière : l'Europe est-elle ainsi aujourd'hui plus la "fille" de Monnet ou de De Gaulle ? Si Monnet fut le Père & l'Inspirateur de l'Europe, de Gaulle n'en fut-il pas au moins le Tuteur ?

On le voit, il est urgent, en ces temps d'accélération de la construction européenne, de réévaluer les contributions respectives de ces "deux Français éminents" (J.-B. Duroselle). Pour cela, il s'agira tout d'abord de briser le double mythe qui les entoure (l'internationaliste apatride, l'homme des Américains, d'un côté, le général nationaliste & anti-européen, de l'autre) & de les relégitimer en tant que deux Européens "visionnaires" (I), avant de montrer que, bien que prônant deux "méthodes" différentes & donc rivales, de Gaulle & Monnet avaient finalement en vue un horizon sensiblement identique (II), et d'étudier enfin les raisons d'un si grand contraste dans le jugement historique de leur contribution respective à "l'Europe" ainsi que les enjeux de ce double héritage pour une Europe fragilisée par les évolutions internationales récentes & désormais orpheline de ses deux "prophètes" (III).

*

* *

I/ De Gaulle et Jean Monnet face à "l'Europe" : un européen français et un français européen ?

Comme on a pu le souligner, deux mythes, deux légendes, entourent ces deux grands acteurs de l'Histoire européenne que furent de Gaulle, "le Français capital du XX^e siècle", & Monnet, *le* "citoyen d'honneur de l'Europe", ou encore "l'Inspirateur". Or, si la postérité a conservé à juste titre en mémoire l'eupéanisme révolutionnaire de Monnet, il s'agira ici de montrer que le jugement de l'Histoire est resté jusqu'ici particulièrement injuste vis-à-vis de l'attitude de De Gaulle face à l'Europe. Ce dernier n'était, en effet, pas qu'un "Général" - bien que, malgré tout, ce terme soit toujours resté, dans la bouche des gaullistes, extrêmement respectueux -, c'est-à-dire un militaire, un "nationaliste", un orgueilleux épris de "grandeur". De Gaulle était aussi un éminent Européen.

1) Deux hommes, deux vies, deux visions.

A priori, tout sépare Jean Monnet de Charles de Gaulle : leur origine, leur formation, leur caractère,... Et pourtant, force est de constater qu'ils en sont arrivés, aussi étrange cela puisse paraître, à une même conclusion, révolutionnaire en son temps : il *faut* construire l'Europe ; la France n'a aucun avenir hors de l'Europe. Mais avant d'aller plus en avant dans leur vision respective de *l'Europe*, il peut être instructif de chercher dans la vie de ces deux hommes la source de leur "eupéanisme".

De Gaulle, tout d'abord, né le 22 novembre 1890, est issu d'un milieu on ne peut plus conservateur et traditionaliste : du côté paternel, une petite noblesse normande (d'épée) et bourguignonne (de robe) ; du côté maternel, d'assez importants industriels du Nord. De part et d'autre, on vénère le trône, l'autel et la patrie. Confié aux Jésuites, Charles de Gaulle sera admis en 1908 à Saint-Cyr. Lors de la première guerre mondiale, il se bat vaillamment, est plusieurs fois blessé, dont une fois

grièvement, promu capitaine, mais finalement fait prisonnier sans réussir à s'évader. Sortant donc de la guerre humilié de cette longue inaction, il n'attend que de se "racheter" ; il en trouve l'occasion en Pologne, pays alors menacé par l'armée rouge. De retour en France, il enseigne l'histoire à Saint-Cyr où il fait preuve de brillants dons de pédagogue. A l'Ecole de guerre, il est confronté au conservatisme d'un corps professoral "verrouillé" face aux idées qu'il affiche et ose déjà soutenir ; échouant dès lors à devenir enseignant de l'école, il se trouve donc réduit à accepter un emploi médiocre à l'état-major de Mayence, d'où il ne sera tiré qu'en 1925... par son ancien colonel d'Arras, devenu le prestigieux maréchal Pétain. Celui-ci le nomme à son cabinet comme officier rédacteur, chargé d'écrire une histoire du soldat français. Dès lors, la vie de De Gaulle prend un tournant & son avenir semble assuré, même si, après être tombé en disgrâce auprès de Pétain (un différend les sépare à propos de la paternité du texte qu'il a reçu mission d'écrire), il doit partir pour le Liban. De retour à Paris, il est affecté au secrétariat général de la Défense nationale et publie ses deux ouvrages les plus célèbres : *Le fil de l'épée* et surtout *Vers l'armée de métier* qui plaide pour une refonte totale de la stratégie française & la création d'unités de "moteurs cuirassés". Affublé du sobriquet de "colonel Motor", sa campagne trouve néanmoins un certain écho. En septembre 1939, il se retrouve commandant des unités de chars de la Vè armée, en Alsace. C'est de là qu'il adressera en janvier 1940 à 80 personnalités civiles et militaires un mémorandum intitulé *L'avènement de la force mécanique* qui est, en pleine guerre, un réquisitoire véhément dressé par un simple colonel contre la stratégie définie par le grand état-major. La guerre, où il combat encore brillamment, lui donnera raison, et, nommé général à titre temporaire quatre jours plus tôt, il est appelé à Paris le 5 juin 1940 par Paul Reynaud qui, président du Conseil, lui offre le sous-secrétariat à la Défense dans un gouvernement très concentré. De là date son entrée en politique. La défaite devenant, en revanche, évidente, il s'envole pour Londres le 17, d'où il espère poursuivre la lutte, et c'est donc dès le lendemain que ce général à titre temporaire prononce son fameux "appel"... On le voit, de Gaulle est vraiment un rebelle-né, un homme supérieur qui se dit tel et ne s'encombre d'aucune hiérarchie, se croyant assez puissamment accordé à l'intérêt national pour trouver à ses gestes les justifications d'une mystérieuse légitimité. Toujours en avance sur ces contemporains & voulant la "grandeur" de son pays, la France, c'est-à-dire qu'elle tienne son rang dans le concert des nations & qu'aucun autre ne lui dicte sa conduite, de Gaulle semble être ainsi petit à petit amené à la prise de conscience que cette France humiliée par la défaite ne trouvera son salut que dans la construction d'une Europe forte : une grande France dans une grande Europe... Le *leadership* de la France en Europe continentale lui semblant nécessaire, ceci éclaire ainsi d'une nouvelle lumière cette volonté de De Gaulle de s'imposer parmi les Alliés sur un pied d'égalité & de défendre les couleurs d'une France promise à un si grand avenir.

Lorsque Jean Monnet rencontre le général de Gaulle à Alger, en 1943, les choses ont considérablement évolué par rapport à 1940: depuis Londres, de Gaulle a constitué la "France libre", rallié une importante partie de l'Empire à sa bannière mais, après un moment de reconnaissance, a fini par s'attirer l'animosité de Churchill et de Roosevelt suite à de malheureuses querelles à propos, d'une part, de la Syrie et, d'autre part, des îlots de Saint-Pierre et Miquelon ; la résistance intérieure française

commence à s'organiser (constitution du C.N.R. en mai 1943) ; et la victoire prochaine des Alliés commence à se faire sentir. Dans ce contexte, certains commencent déjà à réfléchir à l'après-guerre, et de Gaulle n'est pas le seul ; c'est en effet à Alger que Jean Monnet commence à réfléchir à "l'Europe" & que naissent ses premiers projets. Tout comme de Gaulle, cet aboutissement est pourtant le fruit d'une longue évolution.

Né en 1888 à Cognac, Jean Monnet a grandi dans un milieu harmonieux et équilibré mais ne semble avoir aucune affinité pour les études : "en réalité, Jean Monnet a une intelligence concrète qui ne trouve guère le moyen de s'épanouir dans le système éducatif français du début du siècle, fondé sur les humanités et la rhétorique" souligne Eric Roussel. Renonçant à passer la seconde partie de son baccalauréat, il se sent attiré par les affaires & le jeune Monnet, après un séjour très formateur de deux ans à Londres, reçoit la mission de prospecter les marchés étrangers, notamment ceux de l'Amérique du Nord, mais aussi en Russie, en Scandinavie ou encore en Egypte, pour l'entreprise de Cognac de son père. Réformé pour raisons de santé, Jean Monnet n'est pas mobilisé en 1914, mais il veut servir. Frappé par le manque de coordination de l'effort de guerre entre la France et le Royaume-Uni, il réussit à voir le président du Conseil René Viviani, replié à Bordeaux, en septembre 1914. Écouté & recommandé à Millerand, c'est ainsi que, n'ayant pour seul atout sa connaissance du vaste monde et ses talents de négociateur, il part pour Londres, dans les comités alliés constitués pour la répartition des ressources communes & occupe, au bout de deux ans, la fonction de délégué du ministre du Ravitaillement. Puis, en 1917-1918, il participe à la création du Conseil allié des transports maritimes qui gère les ressources maritimes des Alliés et permet ainsi une utilisation plus rationnelle du tonnage. En quatre ans, l'ex-négociant a ainsi pris la mesure des problèmes mondiaux, compris qu'un pays isolé n'est plus viable & que le maintien de la paix exige un effort d'organisation collective. C'est donc tout naturellement qu'après la guerre, Lloyd George & Clemenceau lui proposent le poste de secrétaire adjoint à la Société Des Nations (SDN) lors de la création de celle-ci ; c'est dans ce cadre qu'il exécutera le programme financier de relèvement de l'Autriche. Mais, cette tâche accomplie, il perd très vite foi en la SDN et la quitte en 1923 pour revenir aux affaires privées, car la firme familiale connaît alors des difficultés. Une fois la situation du Cognac Monnet rétablie, commence alors pour lui une carrière de financier international, notamment au sein de la Banque d'investissements Blair. Différents pays faisant appel à ses talents de financier pour remettre de l'ordre dans leurs affaires, il se livre à des opérations de très haut niveau : stabilisation du zloty en 1927, consolidation du leu en 1928, liquidation du krach Kruger en 1932. La crise de Wall Street (1929) l'a en fait beaucoup affecté, et c'est pour la Chine qu'il part en 1933 : il y participera pendant deux ans à la modernisation de cet immense pays en liaison étroite avec T.V. Soong, ministre des Finances & beau-frère de Chiang Kai-shek. De retour en France, la vie de Jean Monnet bifurque à nouveau à la fin de l'année 1938 & cette fois de manière définitive vers les affaires publiques. Jean Monnet est en effet chargé par Edouard Daladier de négocier l'achat aux Etats-Unis des avions de guerre indispensables à la défense de la France. En liaison directe avec Roosevelt, il se heurte avec les isolationnistes & le bilan, quoique bon, est nuancé. Avec le début des hostilités, en 1939, il

devient président du comité de coordination franco-britannique d'approvisionnements à Londres. C'est là qu'il propose le fameux & avant-gardiste projet d'union franco-britannique, accepté par De Gaulle et Churchill sans être pour autant appliqué. S'il ne croit pas à l'avenir du mouvement dont de Gaulle prend la tête, il est, en tous cas, cependant persuadé qu'il faut continuer la guerre et participe à l'organisation de la défense commune ; il collabore ainsi, en 1940, à la mise en route de l'industrie de guerre des Etats-Unis & contribue à l'élaboration du *Victory Program* de 1941. En effet, en août 1940, Churchill l'a nommé vice-président du British Supply Council à Washington et Monnet devient, fait exceptionnel, fonctionnaire et diplomate britannique. Dans la capitale fédérale, où il connaît déjà tous les responsables, du fait de son passé d'homme d'affaires, il joue dans l'ombre un rôle important & réussit à faire des Etats-Unis "l'arsenal des démocraties" (l'expression, reprise par Roosevelt, est la sienne) : Keynes dira même qu'en agissant ainsi, il a abrégé la guerre d'un an. Quand, suite au débarquement allié en Afrique du Nord, le général Giraud, qu'il a réussi à faire sortir de l'orbite de Vichy (en lui inspirant en particulier le discours démocratique du 14 mars 1943), s'oppose au général de Gaulle, Monnet, tout d'abord partisan au début du premier & d'une grande méfiance vis-à-vis du second, est chargé par le président Roosevelt de concilier les deux hommes et leurs factions ; mais il n'y parvient que partiellement et, finalement, avec le général Catroux et Harold Macmillan, il jouera un rôle considérable dans le processus qui aboutira à l'arrivée du général de Gaulle à la tête du Comité Français de Libération Nationale (C.F.L.N., juin 1943). Force est en tous cas d'en conclure que Monnet est et restera un "provincial internationaliste", selon la belle formule de son collaborateur Georges Berthoin, et il faudrait, comme Eric Roussel, insister sur l'importance de ses racines charentaises (par le négoce, Cognac fut toujours ouvert au monde) pour expliquer son internationalisme et son engagement européen : "Les gens de Cognac n'étaient pas nationalistes à une époque où la France l'était, écrit ainsi Monnet. Je ne peux pas dire que cela ait eu une influence sur l'action que j'ai menée pour l'Europe plus tard. Je n'y pensais absolument pas. Cela ne m'a pas non plus donné, dès ma jeunesse, l'idée que je devais m'occuper des problèmes internationaux. Mais, sans doute il y avait déjà là les conditions qui me rendirent naturel, un jour, de faire ce qui me parut nécessaire pour mettre au travail, ensemble, des hommes séparés par des obstacles artificiels" ¹...

2) D'Alger à l'Europe : un tortueux itinéraire trouvant son origine dans la Seconde Guerre Mondiale.

¹Jean Monnet, entretien avec Allan Watson pour la BBC, 1971.

Quoi qu'il en soit, les chemins de Jean Monnet et du général de Gaulle se croisent donc une première fois à Alger, en 1943. Au sein du C.F.L.N., Monnet est commissaire à l'Armement chargé de l'équipement de l'armée en matériel américain et il se cantonne strictement dans ses attributions, signant à ce titre, le 25 septembre 1943, un important accord provisoire de prêt-bail entre la France et les Etats-Unis. Celui que ses détracteurs considéreront toujours comme un "financier international apatride" est décidément, lorsqu'il se met à l'ouvrage, l'un des meilleurs défenseurs des intérêts français. En septembre 1943, il devient commissaire en mission dans le Gouvernement provisoire. En décembre 1944, il repart pour les Etats-Unis afin de signer, le 28 avril 1945, les accords de prêt-bail entre la France & les Etats-Unis. Il négocie enfin également des accords de crédits représentant plus d'un milliard de dollars pour l'année 1945. Avant la Libération, il n'avait, en revanche, pas réussi cependant à faire reconnaître le G.P.R.F. par les Etats-Unis comme le Général le lui avait demandé, ce qui le brouillera pendant un moment avec ce dernier. On peut, en tous cas, voir à quel point Monnet pousse dans le sens d'une solidarité interalliée & s'appuie sur les Etats-Unis qu'il connaît si bien, de même façon que lors de la première guerre mondiale il s'était appuyé sur la Grande-Bretagne. La future idée monnettiste de *partnership* est bien entendu ici en germe ; Monnet restera en tous cas toujours fidèle aux Etats-Unis & "atlantiste" convaincu.

Dans le même temps, de Gaulle, devenu l'unique président du CFLN le 3 octobre 1943 après l'éviction progressive du général Giraud - brillant soldat mais peu à l'aise dans le combat politique -, élabore, avec l'appui de l'Assemblée consultative d'Alger, réunissant d'anciens parlementaires et des résistants, les mesures à appliquer lorsque le territoire sera libéré. Par le comité général d'études, il prépare notamment la mise en place d'une administration nouvelle, une politique sociale hardie ainsi qu'une nouvelle conception des relations avec les peuples d'outre-mer qui s'exprime dans la conférence de Brazzaville (janvier-février 1944). Mais surtout, c'est là, à Alger, que va naître l'idée de la construction européenne et, en particulier, le projet qui aboutira à la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.) en 1951. En effet, l'organisation de l'Europe de l'après-guerre commence à occuper toute l'attention de Monnet : certes, ce dernier, on l'a constaté, n'a pris aucune part aux premières tentatives d'unification européennes de l'entre-deux-guerres (cf. Aristide Briand, le comte Koudenhove-Kalergi, etc.), mais cela était sans doute dû à la profonde méfiance vis-à-vis des projets d'une imprécision engageante et à son imperturbable pragmatisme ; quoique convaincu de l'interdépendance des nations au XX^e siècle, l'expérience de la SDN l'avait, de plus, déçu ; en revanche, il fut profondément marqué par le débat qui passionnait les milieux intellectuels américains pendant la guerre : ses nombreux séjours aux Etats-Unis furent pour lui, comme pour nombre de grands esprits européens réfugiés là-bas, l'occasion de découvrir le fédéralisme dont les théoriciens (Lothian, Robbins, Streit) étaient tous anglo-saxons et pratiquement inconnus en Europe continentale. Dans sa vision de "l'Europe", Monnet restera ainsi toute sa vie fédéraliste (contrairement, bien sûr, à de Gaulle). Toujours est-il qu'une fois le conflit entre de Gaulle & Giraud réglé, Monnet cherche un autre but & qu'entouré de personnes qui deviendront ensuite parmi ses plus proches collaborateurs européens (Etienne Hirsch,

Hervé Alphant, René Mayer & Robert Marjolin notamment), il s'attache à mettre au clair les grandes lignes de ce que pourrait être cette "Europe". Il termine ainsi dès le 5 août 1943 une longue note que l'on peut qualifier d'historique puisque Monnet y expose le cadre général de ce qui deviendra son action en faveur de la construction européenne à partir de 1950 : limitation des souverainetés nationales, subordination ses intérêts particuliers à l'intérêt général, lutte contre le protectionnisme, nécessité pour l'Europe d'accroître ses débouchés sur le marché mondial, lien entre les réformes sociales internes et la création d'un ordre mondial plus équitable, lien également entre la modernisation et l'efficacité économique, constitution enfin d'un Etat européen de la grosse métallurgie (cette industrie symbolise en effet la guerre & son internationalisation permettrait d'éviter tout nouveau conflit tout en recherchant l'intérêt général)... "La France est liée à l'Europe. Elle ne peut s'en évader", affirme-t-il même. Comme l'écrit Eric Roussel, "l'Inspirateur, décidément, ne vit pas au même rythme que ses contemporains" ! Dans son époque, seul de Gaulle aura, en France, eu la même faculté de préfigurer l'avenir.

En proie à son idée, Monnet, déjà déterminé sur le but, réfléchit sur les moyens, encore dans le vague pour le moment. C'est ainsi qu'il n'hésite pas, dès le 17 octobre, à soutenir son projet devant le général de Gaulle lors d'une réunion à la villa des *Glycines* consacrée justement aux problèmes d'après-guerre, à laquelle prennent part également André Diethelm, René Mayer et Hervé Alphant. Bien qu'allergique à la personne, "Monnet avait, malgré ses réserves et ses réticences, bien vu la stature de De Gaulle. Il avait en fait été terriblement impressionné. De son côté, le général avait son caractère et ses moments d'humeur, mais il reconnaissait les services rendus par Jean Monnet", comme le dira René Pleven. En tous cas, de Gaulle, quelque peu désorienté par tant de hardiesse, ne partage pas, de toute évidence, l'optimisme de Monnet et, pour la première fois, il va le contrer sur des sujets qui ne cesseront de les diviser tout au long d'un "duel historique" (E. Roussel) qui durera vingt-cinq ans encore : "Je crains, objecte ainsi le général, qu'une pareille solution n'ait pour conséquence d'avantager l'industrie allemande en Europe et de développer la puissance germanique. (...) J'ajoute que ce plan ne peut-être réalisé que grâce à un accord intime avec l'Union soviétique. Il implique aussi probablement un accord avec la Grande-Bretagne et des relations amicales avec les Etats-Unis. Une telle union économique (...) [devrait en effet] conclure des accords d'échanges avec les pays que je viens de citer" ; il convient pourtant de noter que de Gaulle finit en affirmant : "il ne faut pas se cacher les difficultés d'une telle réalisation, mais je ne la crois pas impossible" ². Comme l'écrit à juste titre Eric Roussel au sujet de cet "étonnant dialogue" : "toute la problématique des débuts de la construction européenne se trouve [ici] exposée. D'un côté, une Europe des peuples à vocation libre-échangiste, très réticente envers l'Allemagne : celle prônée par l'homme du 18 juin. De l'autre côté une Europe supranationale avant la lettre, encore réservée vis-à-vis de l'ancien Reich mais esquissant déjà une solution permettant de trouver une solution au lancinant problème de la domination germanique".

² Compte-rendu de la conversation du dimanche 17 octobre 1943, à Alger, chez le général de Gaulle, in Henri Rieben, *Des guerres européennes à l'union de l'Europe*, pp. 283 et suivantes.

3) De Gaulle et Jean Monnet face à la France dans l'Europe d'après-guerre: deux européens visionnaires, ou la conscience d'une nécessaire construction de l'Europe.

A la Libération, l'urgence est à la reconstruction de la France, particulièrement meurtrie par la seconde guerre mondiale : les pertes humaines sont moins grandes qu'en 1914-1918 (600.000 morts), mais les destructions sont beaucoup plus massives (75 départements sont touchés, certaines villes comme Caen ou Le Havre sont rayées de la carte), 1/4 du capital immobilier est anéanti (d'où le problème des réfugiés et des sans-abri), la moitié de la fortune nationale (5000 milliards de francs) s'est envolée en fumée par rapport à 1938... Pour Monnet, frappé non seulement par les difficultés économiques mais aussi par le retard des mentalités, il s'agit, d'une part, de ne pas commettre les mêmes erreurs qu'en 1919, c'est-à-dire d'éviter une paix de revanche, génératrice d'autres conflits, et, d'autre part, de reconstruire au plus vite une France moderne et tournée vers l'avenir. De sa première préoccupation naîtra l'idée de la CECA et de la construction européenne, de la seconde l'idée du commissariat au Plan. Mais, étant conscient du retard français (par rapport aux Etats-Unis notamment) & du fait que la reconstruction de l'économie française était le préalable nécessaire à toute construction européenne, Monnet établit un ordre de priorité (preuve en est ce témoignage de l'économiste Walt Rostow à qui Monnet aurait dit : "En premier lieu, il faut moderniser la France. sans une France modernisée, il n'y aura pas d'Europe occidentale forte. Une Europe occidentale forte sera attrayante pour l'Europe orientale. L'Est et l'Ouest se réuniront comme cela. On aura alors besoin d'une commission économique pour l'Europe" ... Prophétique !) et, lors de la visite de De Gaulle -alors chef du GPRF - au président Truman en août 1945, il lui parle un langage qu'il peut comprendre : "Vous parlez de grandeur, mais les Français sont petits aujourd'hui. Il n'y aura de grandeur que lorsque les Français assumeront la stature qui justifie la grandeur. Ils sont ainsi faits. Pour cela, il est nécessaire qu'ils se modernisent, car ils ne sont pas modernes. Il faut donc davantage de production, de productivité, il faut transformer le pays du point de vue matériel" ³. Contrairement à ce qui s'était passé et à ce qui se passera encore en maintes circonstances, Monnet et de Gaulle parviennent alors à s'entendre - sans doute parce que l'on reste ici sur un terrain pratique & que Monnet n'aborde pas la délicate question du fédéralisme européen, par exemple -. A la fin du bref exposé de Monnet, de Gaulle est en effet convaincu : "Vous avez sûrement raison. Mais est-ce que vous voulez essayer ? - Je ne sais pas ce que je pourrais faire mais je vais m'y mettre" répond Monnet. C'est ainsi que commencera la grande aventure (plus nationale qu'européenne, on ne s'y attardera donc pas) du Plan, dont l'Inspirateur va prendre la direction à travers le commissariat au Plan, rue de Martignac. L'oeuvre accomplie par Monnet est alors immense : elle est complétée sur un plan politique par les résultats de sa mission aux Etats-Unis aux côtés de Léon Blum en mars 1946 (accords Blum-Byrnes) : Washington annule les trois-quarts de la dette contractée au titre du prêt-bail et accorde de nouvelles facilités financières pour un montant de 1,5 milliards de dollars, certes au prix d'une ouverture accrue de la France au cinéma américain (on ne garde malheureusement

³ Jean Monnet, *Mémoires*, p.270.

en mémoire de ces accords que cette concession impopulaire...). En 1947, le plan Marshall prendra le relais de cette aide & entraînera même, pour répartir cette nouvelle & colossale aide, la constitution de l'OECE, l'une des premières organisations de coopération européenne. Ni Jean Monnet, absorbé par sa tâche rue de Martignac, ni le général de Gaulle, éloigné du pouvoir depuis sa démission de la présidence du gouvernement provisoire le 20 janvier 1946, ne participent cependant aux premières tentatives (souvent décevantes) d'unification européenne qui aboutissent au Congrès de la Haye de mai 1948 (les "Etats-généraux de l'Europe") puis à la création du Conseil de l'Europe (5 mai 1949, traité de Londres). Très peu intéressé par les questions militaires, Monnet n'accorde pas non plus d'attention au Pacte de Bruxelles signé le 17 mars 1948 par les Cinq, pourtant point de départ de la création d'un "bloc" qui aboutira au Pacte atlantique (4 avril 1949, traité de l'OTAN), via le vote de la résolution Vandenberg aux Etats-Unis (par laquelle ce pays renonce officiellement à son isolationnisme) et qui servira donc de terreau à l'anti-atlantisme ultérieur d'un de Gaulle (cf. la "querelle de la CED"). Quoi qu'il en soit, depuis qu'il en a fixé le schéma à Alger en 1943, Monnet croit à la nécessité de l'union, seul moyen, à ses yeux, de contrebalancer la puissance du "protecteur américain" (contrairement à ce que prétendent ses adversaires, de Gaulle notamment qui le considère comme "l'homme des Américains", les liens de vassalisation entre l'Amérique et l'Europe lui semblent en effet malsains ; il n'est pas un "maniaque" des Etats-Unis, il est simplement persuadé qu'en la circonstance le soutien des Américains est indispensable à "l'Europe") mais il se méfie des idées vagues et, marqué par l'échec de la SDN, il juge indispensable de partir sur des bases institutionnelles solides. Pour lui, il faut être à la fois pragmatique et ambitieux : attaquer les souverainetés nationales sur un point limité mais décisif.

Au début de 1950, il juge qu'il est temps d'intervenir. En avril 1949, le Pacte atlantique a été signé et les blocs se sont formés, le problème maintenant est d'intégrer la toute jeune R.F.A. dans le camp occidental, d'accélérer le redressement économique afin d'assurer la paix. "Il faut changer le cours des événements, écrit-il dans une note du 3 mai ; pour cela, il faut changer l'esprit des hommes. Des paroles ne suffisent pas. Seule une action immédiate portant sur un point essentiel peut changer l'état statique actuel". Ainsi naît le projet de C.E.C.A. qui permet de rendre à l'Allemagne sa dignité tout en créant une dynamique. Se précise par là même le premier bras de fer décisif entre de Gaulle & Jean Monnet face à l'Europe.



Force est donc de constater que de Gaulle comme Jean Monnet furent deux grands visionnaires européens. Certes, le premier est plutôt un "français européen", un français rallié à "l'Europe" par réalisme politique mais éminemment prudent quant aux modalités de construction de cette Europe parce qu'attaché à la "grandeur" de la France dans celle-ci, alors que le second est davantage un "européen français", un avant-gardiste "citoyen de l'Europe" qui, persuadé de l'avenir européen de la France, son pays d'origine, fait tout pour *convertir* cette dernière à l'Europe. Mais cette "Europe", en tant qu'horizon, est visiblement la même pour les deux hommes, seules diffèrent leurs méthodes, c'est-à-dire leur "chemin vers" cet horizon, les modalités de cette nécessaire construction européenne. Dès lors, une fois le

processus engagé, l'Europe en chemin et les deux hommes aux commandes, leurs méthodes vont s'affronter avec passion.



II/ De Gaulle et Jean Monnet face à la construction de l'Europe : deux méthodes pour un même horizon visionnaire ?

1) Genèse de la CECA : Monnet s'engage, de Gaulle s'inquiète.

C'est, en tous cas, la "méthode Monnet" qui va tout d'abord triompher : d'une part, l'objectif d'une véritable Fédération européenne ("nous ne coalisons pas des Etats, dira-t-il, nous unissons des hommes"); une vision "fonctionnaliste" (qui s'oppose à la démarche "institutionnaliste" des débuts) de la construction européenne, d'autre part, selon laquelle "l'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait". En effet, accepté par le ministre des Affaires étrangères, Robert Schuman, le projet CECA de Monnet (cf. *supra.*) aboutit le 9 mai 1950 (depuis, ce jour a été institué comme fête de l'Europe) grâce à la fameuse & historique "déclaration Schuman", véritable acte fondateur, aussi, de la Communauté européenne. Cette déclaration, préparée dans le plus grand secret (d'où le "choc psychologique") & qui donne naissance au "plan Schuman" (Monnet, "l'Inspirateur", préfère, comme toujours & contrairement à de Gaulle, rester dans l'ombre), mérite d'être citée :

"Messieurs, / Il n'est plus question de vaines paroles, mais d'un acte, d'un acte hardi, d'un acte constructif. La France a agi et les conséquences de son action peuvent être immenses. Nous espérons qu'elles le seront. / Elle a agi essentiellement pour la paix. Pour que la paix puisse vraiment courir sa chance, il faut, d'abord, qu'il y ait une Europe. Cinq ans, presque jour pour jour, après la capitulation sans conditions de l'Allemagne, la France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne. Les conditions européennes doivent s'en trouver entièrement transformées. Cette transformation rendra possible d'autres actions communes impossibles jusqu'à ce jour. L'Europe naîtra de tout cela, une Europe unie et fortement charpentée. Une Europe où le niveau de vie s'élèvera grâce au groupement des productions et à l'extension des marchés qui provoqueront l'abaissement des prix. / Une Europe où la Ruhr, la Sarre et les bassins français travailleront de concert et feront profiter de leur travail pacifique, suivi par des observateurs des Nations Unies, tous les Européens, sans distinction, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, et tous les territoires, notamment l'Afrique, qui attendent du Vieux Continent leur développement et leur prospérité. Voici cette décision, avec les considérations qui l'ont inspirée".

Ce geste politique, qui vise clairement à réconcilier la France et l'Allemagne (notamment afin, dans l'esprit de Monnet, d'éviter tout risque de nouvelle guerre), doit permettre la création d'une véritable communauté - supranationale mais sectorielle -, premier pas vers une fédération européenne. L'Allemagne, voyant très bien les avantages politiques qu'elle peut tirer de cette étape vers la construction d'une Europe unie, dit oui, par la voix du chancelier Adenauer, à la nouvelle perspective (d'après son conseiller Blakenhorn, le chancelier serait même "débordant de joie"), mais la Grande-

Bretagne, méfiante vis-à-vis de la Haute Autorité dotée de pouvoirs supranationaux, reste à l'écart. Désigné par Robert Schuman pour représenter la France aux négociations qui s'ouvrent à Paris le 20 juin 1950, Jean Monnet reste pourtant ferme sur ses positions, convaincu que la Grande-Bretagne rejoindra la nouvelle organisation lorsque celle-ci aura fait les preuves de son succès. Tel est Jean Monnet : discret dans sa phase de conception mais d'une détermination totale dans l'action. Grâce à cette détermination ("je ne suis pas optimiste, je suis déterminé" aurait-il dit un jour), ces négociations vont, en tous cas, dans le bon sens & le tandem Monnet-Adenauer semble fonctionner à merveille ; preuve en est ce sublime échange : "L'Europe, remarque Jean Monnet, doit apporter une contribution morale au développement du monde. Si elle parvient à écarter de son sein les causes de guerre, elle fournira au monde cet apport spirituel qui interdit encore la rivalité et l'opposition des nationalismes" ; visiblement ému, le chancelier alors se lève et dit "M. Monnet, je considère la réalisation de la proposition française comme la tâche la plus importante qui m'attende. Si je parviens à la mener à bien, j'estime que je n'aurai pas perdu ma vie"... Le 18 avril 1951, le traité CECA est signé; conclu pour une durée de 50 ans, il est adopté par le Benelux, l'Italie, l'Allemagne et la France ("les Six").

Les réactions à la CECA sont diverses : en Allemagne, si l'on exclut les sociaux-démocrates menés par Kurt Schumacher qui s'attaquent violemment au "chancelier des Alliés", tout le monde, depuis les syndicats jusqu'au patronat, est prêt à prendre ce "risque fondateur" ; l'Italie s'y montre favorable pour des raisons politiques ; le Luxembourg, où la mono-industrie sidérurgique fournit 90% des exportations, ne peut qu'être séduit par un projet susceptible de lui ouvrir de vastes marchés ; la Belgique est inquiète de la concurrence ; les Pays-Bas, pays le moins concerné par ces industries, restera parmi les moins favorables à la supranationalité ;... Paradoxalement, en tous cas, c'est en France - pourtant à l'origine du projet - que la ratification semble la plus difficile - malgré un fort capital de sympathie dans la presse -, alors que celle-ci est acquise dans les autres pays avec de confortables majorités. Sans compter la lutte qui l'oppose à l'ambassadeur français à Londres, René Massigli, une forte hostilité au projet est, en effet, entretenue par les grands partis d'opposition : les communistes qui dénoncent la CECA comme un arsenal dirigé contre l'URSS ou comme un cartel dominé par les capitalistes américains, et... les gaullistes qui rejettent désormais la supranationalité et trouvent absurde de faire l'Europe économique avant l'Europe politique (de Gaulle dénonce, de son côté, ce qu'il appelle le "méli-mélo du charbon et de l'acier" & une vision "marchande" de l'Europe typiquement anglo-saxonne). Mais l'offensive est aussi menée par les sidérurgistes, qui ont des relais au Parlement dans la droite nationaliste, peu favorable au rapprochement avec l'Allemagne, et dans la droite libérale modérée du parti indépendant hostile au dirigisme présumé de la Haute Autorité. Cette coalition hétérogène, qui pourrait rallier quelques députés inquiets de l'absence de l'Angleterre, préoccupe suffisamment le gouvernement pour qu'il pose la question de confiance (ce que ne fera pas Mendès-France pour la CED), incitant l'Assemblée à éviter la crise ministérielle et facilitant ainsi la ratification.

Quoi qu'il en soit, une fois le traité ratifié par les Six, l'ouverture du Marché commun du charbon sera annoncée le 10 février 1953, et le 1er avril suivant celle de l'acier. Les échanges intra-européens, de

ce fait, seront stimulés & par voie de conséquence la croissance. Surtout, à Luxembourg (où siège donc désormais la Haute Autorité) Monnet, qui renonce donc au commissariat au Plan pour s'intéresser exclusivement aux affaires européennes, réussira à réunir autour de lui une équipe venue de tous les pays européens, qui a appris à travailler dans une perspective européenne. La structure de la CECA convient d'être spécifiée car elle inspirera ensuite les futurs projets CED & CEE, conçus sur le même schéma : un Conseil spécial des ministres donne un avis conforme à ses décisions les plus importantes alors qu'une assemblée contrôle son action et qu'une Cour de Justice veille au respect du traité ; la Haute Autorité s'efforce, quant à elle, d'établir la libre-concurrence en luttant contre les discriminations & les contingentements, participe aux investissements et, dans le domaine social, à la réadaptation des travailleurs licenciés, et s'efforce enfin de faire face aux changements de la conjoncture avec la crise charbonnière en 1958-1959 puis celle de l'acier dans les années 1960. Malgré tout, après la création de la CEE & la fusion des exécutifs en 1967 (disparition de la Haute Autorité), son rôle diminuera.

2) La CED : l'élan brisé, ou une "bonne idée prématurée".

Nous n'en sommes cependant pas encore là. Parallèlement aux balbutiements de la CECA, la guerre de Corée, qui éclate fin juin 1950, suscite, en effet, de sérieuses inquiétudes en Occident et relance l'idée d'une contribution de la République fédérale à sa défense. Cette idée, fortement appuyée par Washington, se heurte à de sérieuses oppositions en France (Adenauer lui-même est réticent). Le 24 octobre 1950, René Pleven, inspiré par Jean Monnet (lui-même en étroites relations avec le Secrétaire d'Etat américain Dean Acheson), propose la création Communauté Européenne de Défense (C.E.D.) -de caractère supranational, comme la CECA - placée sous l'autorité d'un ministre européen de la Défense et comprenant la constitution d'une armée européenne, d'un budget commun & d'un armement standardisé. Cette "bonne idée prématurée" (Christian Pineau), qui n'est qu'un pis-aller, reçoit un accueil défavorable à Washington comme dans la plupart des capitales européennes. De plus, quoique présenté comme un "plan Schuman élargi" ⁴ qui devrait être inséparable du premier, ce projet semble en rupture avec la vision européenne gradualiste des dirigeants français. Néanmoins, la négociation se débloque en juin-juillet 1951 lorsque les Américains et les Allemands se rallient franchement au projet : le général Eisenhower, alors commandant en chef des forces de l'OTAN, notamment, "converti" à la suite d'une entrevue avec Monnet le 27 juin, se montre sensible à l'intérêt politique d'une bonne coopération franco-allemande en Europe. Elaboré à la hâte, le projet donne cependant lieu à d'âpres négociations qui aboutissent à la signature du traité de Paris le 27 mai 1952 instituant la CED. Cette défense commune appelant nécessairement une politique commune, les Six confient, en outre, à une Assemblée *ad hoc* (présidée par P.-H. Spaak, & dont la commission constitutionnelle, composée de plusieurs juristes de renom, sera elle présidée par H. von Brentano) le soin d'élaborer un projet instituant une Communauté Politique Européenne (C.P.E.) & qui devait constituer l'article 38 du traité. Présenté en mars 1953, ce projet, d'inspiration nettement fédéraliste (du fait du rôle donné au Parlement européen bicaméral

⁴ Jean Monnet, Robert Schuman, *Correspondance 1947-1953*, Lausanne, 1986, p. 59.

envisagé), est rejeté par les gouvernements qui multiplient les contacts en 1953-1954 sans parvenir à un accord.

En attendant, ladite "querelle de la CED" a éclaté en France suite à la signature du traité, et une opposition (dite "anticédiste") à la ratification se regroupe autour d'une coalition hétérogène regroupant encore une fois les communistes, les gaullistes & la droite nationaliste anti-allemande, quoique pour des raisons sensiblement différentes, sans oublier une partie des radicaux (Daladier & Herriot) et des socialistes (Moch & Auriol), et bon nombre de militaires. L'évolution de la conjoncture internationale pèse aussi très largement sur le débat : après la mort de Staline (5 mars 1953) et la relative détente qui s'instaure avec la signature de l'armistice en Corée (juillet 1953) puis l'ouverture, à Genève, de négociations sur l'Indochine (avril 1954), le réarmement allemand pouvait paraître à certains moins urgent et la CED moins utile... Convaincu que le traité sera rejeté faute d'avoir obtenu de nouvelles garanties, mais personnellement peu favorable à une Communauté supranationale sans les Anglais, Pierre Mendès-France, alors président du Conseil, n'a pas l'intention de poser la question de confiance qui ferait éclater, de plus, son gouvernement entre "cédistes" & "anticédistes". Dès lors écartée par l'Assemblée nationale française le 30 août 1954, la CED entraîne dans son échec les projets d'Europe politique ; après le vote, tandis que les députés MRP quittent la séance pour protester contre le "crime du 30 août" (Monnet, lui aussi, restera brouillé avec Mendès-France), communistes et gaullistes entonnent pour leur part la Marseillaise ! Pour Monnet, c'est un coup de poignard. Certes, il n'avait rien d'un atlantiste fanatique et n'a, de plus, jamais eu le goût de la chose militaire, mais il advient parfois que l'Histoire enlève toute possibilité de choix &, contraint à cette "fuite en avant" que fut la CED, Monnet ressentit ensuite très durement cet échec qu'il considéra comme personnel.

Avec la mise en place de la CECA, il voulait mettre en place le premier jalon d'une vaste construction impliquant, pour son équilibre, des relations de partenariat et donc d'égalité entre l'Europe et les Etats-Unis. Or, voilà que les événements s'emballaient et contraignaient à des compromis, donc, fatalement, à des contradictions. Au tout début du projet de CED, il y a plus grave encore puisqu'il s'expose à voir, dans l'urgence, son projet dénaturé, étant donné que l'Europe politique n'existant pas, le commandement de l'armée européenne ne pourra être qu'extérieur au Vieux Continent... De Gaulle s'engouffre d'ailleurs dans la brèche & dénonce en la CED le risque d'une Europe dominée par l'influence des Etats-Unis & perdant donc son indépendance. Cependant, Monnet, conscient des failles du projet, n'est, sur le fond, finalement pas très éloigné de lui, puisque lui aussi veut une Europe forte et indépendante (seuls les opposent vraiment les éventuels transferts de souveraineté). Eric Roussel explique ainsi ce "navrant malentendu" : "Créé pour contribuer au développement de la détente, le projet européen, en réalité, est dynamisé par la guerre froide : la statue échappe à Pygmalion. Alors qu'il veut équilibrer l'influence américaine, Jean Monnet va vite passer pour un simple agent des Etats-Unis ! (...) Mais il est trop tard pour reculer". Un des principaux atouts alors dans la main de Jean Monnet sont ses admirables & innombrables soutiens à travers le monde ; pour la cause qu'il défend , il peut compter sur

un impressionnant "réseau" européen : Hervé Alphan, l'ambassadeur Henri Bonnet à Washington, l'ambassadeur David Bruce et son collaborateur William Tomlison, Stanley Cleveland, John Mc Cloy et son adjoint le brillantissime Robert Bowie, etc. Se battant "sur tous les fronts", Monnet doit trouver dans l'urgence une solution à l'impasse logique à laquelle semble mener la CED. Comme on l'a dit, les choses se débloquent quand l'attitude des Etats-Unis & l'Allemagne évolue en faveur du projet Pleven & que l'on commence à accepter de parler de CPE. Dans ces conditions, seule la question du transfert de souveraineté continue de l'opposer à de Gaulle, d'autant plus que Monnet se révèle de plus en plus réticent vis-à-vis de l'OTAN & refuse par exemple que les forces allemandes y soient intégrées directement (par crainte que Washington ne se débarrasse de la structure politique qui désormais donne sens à son entreprise mais qui, en créant une Europe européenne & supranationale forte, semble faire peur aux Américains) : "l'OTAN était à ses yeux une organisation purement intergouvernementale dont rien de vraiment important ne pouvait sortir" témoignera ainsi Lord Plowden. Le traité CED, tel qu'il est signé après les longues négociations que l'on sait, le décevra : dénaturé, le traité n'admet plus qu'une dose homéopathique de supranationalité & rejette l'idée d'un ministre européen de la défense ; Monnet, conscient de la difficulté de la négociation, s'abstient de toute critique publique mais suivra désormais l'affaire de moins près. Président la Haute autorité de la CECA de 1952 à 1955, il se donne sans compter, à Luxembourg, pour mettre sur les rails cette institution qu'il a créée : horaires très personnels, rythmes infernaux, hantise des vacances, Monnet reste fidèle à sa légende. Les Luxembourgeois appelaient même la Haute autorité : "la maison des fous", tellement le tourbillon qu'il créait dépassait l'ordre intellectuel et administratif pour effacer la notion même d'heure. La psychologie personnelle de ces pionniers dévoués à Monnet & à l'idée européenne n'existait plus ; il est ainsi arrivé que certains tombent d'une crise cardiaque dans son bureau : ce fut le cas du juriste allemand Krawinkel... En un laps de temps aussi court, Monnet n'aura, néanmoins, bien sûr pas le temps de réaliser tout ce dont il rêvait, mais la CECA aura néanmoins été, grâce à lui, un succès : indépendamment de l'instauration du marché commun du charbon et de l'acier, de la définition d'une politique financière, des progrès enregistrés en matière sociale, les politiques communes auront été amorcées en matière de transports et plus timidement, de concertation. L'essentiel était cependant, pour lui, ailleurs : la démarche du "Père de l'Europe" était avant tout d'ordre moral, avec pour ambition de créer un état d'esprit commun axé sur l'intérêt général. De plus, il aura eu le mérite de constituer autour de lui une élite de hauts fonctionnaires européens dont le rôle plus tard, dans la mise en application du traité de Rome de 1957, sera déterminant. Cependant, comme on l'a noté, la "querelle de la CED" qui suit la signature du traité ne peut manquer de le concerner, d'autant plus qu'il se trouve être une cible privilégiée pour les anticédistes : tandis que le président Auriol proclame que "signer n'est pas ratifier", ou encore que "Michou la colère" (surnom de Michel Debré) se distingue par la violence de son discours anti-monnettiste (il accuse Monnet d'être prêt à renier la France pour diriger un jour l'Europe...), le comte de Paris (que Monnet a essayé de convaincre, sans succès) dénonce "l'acte d'abdication" de la France & le général de Gaulle les "protocoles d'abandon" & le traité "scélérat" qui risque à ses yeux de mettre un terme à "l'Histoire de France"... C'est même à cette occasion que, lors d'une conférence de presse à Paris le 12 novembre 1953, ce dernier fulmine une

excommunication visant Jean Monnet, jamais identifié nommément & désigné seulement sous le terme d'*Inspireur* qui passera à la postérité. Dans un débat ainsi de plus en plus irrationnel et passionnel, Jean Monnet se sentira particulièrement mal à l'aise, désarmé, en butte à des attaques auxquelles il répondra mal & d'un pessimisme croissant. Avec les projets de CPE, une course contre la montre est engagée (le temps jouant contre les cédistes), course qui aboutira donc au rejet de la ratification du traité par l'Assemblée nationale & à la désillusion de Monnet. Afin de trouver une issue & d'effacer rapidement ce que beaucoup ressentent comme un camouflet, Washington & Londres poussent à une solution de rechange qui s'incarnera dans le plan Eden : les accords de Paris (octobre 1954) qui lui font suite modifieront et élargiront le traité de Bruxelles par la création de l'Union de l'Europe Occidentale à laquelle adhèrent l'Italie et l'Allemagne. Cette dernière, qui entre à l'OTAN en 1955, pourra donc créer une armée nationale. Monnet, quoique déçu par l'échec de la CED, n'est pour rien dans tout cela ; au contraire, il est alors "contre le plan Eden qui n'est à ses yeux qu'un simple camouflet en vue de la recréation d'une armée nationale allemande", notera David Bruce dans son journal. Nul autre épisode n'illustrera en effet mieux les divergences qui peuvent exister entre celui que l'on considère comme "l'homme des Américains" & Washington : pour David Bruce & Tomlison, l'unité européenne est le moyen privilégié de la lutte contre l'expansionnisme soviétique, alors que pour Monnet elle est le pivot central d'un système dont l'objectif est l'équilibre du monde ("je suis européen, mais je suis également français et je ne voudrais jamais qu'un jour la France ait devant l'histoire la responsabilité d'une catastrophe sans précédent" note-t-il encore). Encore une fois isolé, Jean Monnet reprend son bâton de pèlerin, renonce à solliciter le renouvellement de son mandat à la tête de la Haute Autorité en 1955 (c'est son ami René Mayer qui l'y remplacera) & s'apprête à fonder un nouveau mouvement : le "Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe" (créé le 13 octobre 1955), dans le but avoué est de redonner un peu de souffle à "l'Europe" & d'appuyer une relance de la construction européenne grâce à ses innombrables & impressionnantes "relations". D'emblée, il est un fait que son comité compte nombre de personnalités de premier plan : pour ne parler que de son "cercle magique", il faut ainsi citer André Meyer, Dulles, Eisenhower, Acheson, Mc Cloy, Averell Harriman, David Bruce, Donald Swatland, Eugene Rostow, ou encore le grand journaliste Walter Lippman, pour les Etats-Unis, Lord Perth, Lord Brand, Lord Hampden, pour la Grande-Bretagne, René Pleven & René Mayer pour la France, etc. Autour de ce noyau dur du "cercle des égaux", se situent un second cercle où gravitent des disciples libres : Pierre Uri, Paul Delouvrier, Lord Plowden, Henri Frenay, Robert Marjolin, etc. Et l'on aurait jamais fini d'énumérer ces personnes prestigieuses qui forment partie de la "galaxie Monnet" (Eric Roussel). De Gaulle, pour sa part, est encore en pleine "traversée du désert", mais trois ans & il se retrouvera sur le devant de la scène européenne.

3) L'Europe à l'heure de la CEE : De Gaulle prend les rênes, Monnet observe.

Très vite, Monnet tourne la page (il dira un jour à J.-B. Duroselle : "c'était sans doute une mauvaise idée puisqu'elle a échoué"...) & commence à nouveau à réfléchir à l'avenir. Dans cette optique &

instruit par l'expérience de l'échec de la CED, il cherche un projet "plus positif, plus populaire, porteur aussi aux yeux de l'opinion", témoignera Paul Delouvrier, et pense alors à l'atome, auquel l'opinion commence à s'intéresser passionnément (il faut mentionner, comme précédent, la création du CERN à Genève en 1953), ou même à l'aéronautique (il imagine, par exemple, la création d'une compagnie "Air Europe"...). Cependant, parallèlement, Paul-Henry Spaak pense, pour sa part, plutôt à un marché commun général pour relancer l'idée européenne ("dès lors, une page de la construction européenne est tournée, souligne Eric Roussel. (...) Désormais Paris ne sera plus le support des propositions de Monnet. D'autres acteurs, d'autres centres de pouvoir, vont intervenir"), alors qu'aux yeux de Monnet, la réalisation d'un tel marché commun général est une opération complexe, peut-être prématurée, "peu susceptible surtout, comme le remarque très justement Pierre Gerbet dans *Le Relèvement*, de permettre des délégations de pouvoir à une autorité commune, ce qui, pour lui, est essentiel". "Pour une fois, l'Inspirateur veut aussi peut-être faire rêver", comme le souligne aussi Eric Roussel, et c'est un tournant décisif qui mérite d'être noté, car on a trop vu en Monnet le Père d'une Europe technocratique et coupée du peuple (c'est de Gaulle qui a commencé à développer ce mythe, en inventant le néologisme, aujourd'hui répandu, d'*eurocrate*...). Il est clair que cette fois-ci, Monnet recherche autre chose & désire impliquer le peuple dans la construction de l'Europe, afin d'en solidifier les fondements démocratiques. Néanmoins & étant donnée l'insistance des partenaires européens de la France quant à l'idée de la CEE, il apparaîtra assez vite que la bonne méthode sera de coupler les deux projets - qui deviendront, d'une part, "Euratom" (l'expression, reprise par Monnet, est de Louis Armand) &, d'autre part, le "Marché commun" - dans un même traité. C'est ce qu'il adviendra en effet.

Convaincus que la voie de l'intégration économique reste ouverte, les Six se doivent de choisir entre l'intégration sectorielle appliquée à de nouveaux domaines et un marché commun général. Un mémorandum du Benelux ayant fait la synthèse de ces vues, les Six, réunis à Messine (1er-3 juin 1955), confient au Comité Spaak le soin d'étudier le projet. Les travaux de ce comité, auquel participent plusieurs experts proches de Monnet (alors que lui-même n'apparaît cette fois-ci plus sur le devant de la scène), dont surtout Pierre Uri, aboutiront au "rapport Spaak" qui préconise la création d'un marché commun pour l'ensemble des productions industrielles et agricoles : ce marché devra fonctionner selon les principes d'un libéralisme corrigé et amener à la suppression des mesures protectionnistes entre les Six, à la mise en place d'un tarif extérieur commun (TEC), à l'établissement d'une réglementation de la concurrence ou encore de garanties pour le développement économique. Le rapport se prononce également en faveur d'Euratom mais exclut les intégrations sectorielles pour les transports et les énergies conventionnelles. Il propose enfin pour les deux Communautés des institutions inspirées de celles de la CECA (en fin de compte, il y aura une Assemblée & une Cour de Justice unique pour les trois Communautés, CECA, CEE & Euratom ; un Conseil économique & social consultatif sera créé en plus). Les réserves les plus grandes émaneront de Paris, où la perspective de la concurrence fait peur & où les réflexes protectionnistes perdurent, mais cela n'empêchera pas qu'après les négociations de Val Duchesse, cette relance européenne relativement rapide et ambitieuse (rendue possible par le

volontarisme de quelques responsables issus de l'administration de la Haute Autorité ou du Comité nouvellement créé par Monnet) aboutisse à la signature des traités de Rome (25 mars 1957) qui instituent la Communauté Economique Européenne (C.E.E.) et la Communauté Européenne de l'Energie Atomique (C.E.E.A. ou Euratom). En fait, la crise internationale de l'automne 1956 aura joué un rôle essentiel dans le déblocage des négociations & la signature précipitée des traités. Tout d'abord, avec ladite "crise de Suez", dont la France & la Grande-Bretagne sortent humiliées après avoir dû interrompre l'expédition sous la pression des Etats-Unis & de l'URSS, la France prend conscience du fait qu'il n'est possible d'éviter l'isolement qu'en jouant la carte européenne (Monnet est encore une fois un des premiers à voir les conséquences à long terme de la dépendance énergétique des pays occidentaux illustrée par cette crise). De plus, les restrictions de l'approvisionnement en pétrole qui résultent de cette crise soulignent l'intérêt d'Euratom & d'une politique commune en matière de nucléaire civil. Les difficultés économiques d'une France engagée depuis deux ans dans la guerre d'Algérie pèsent dans le même sens. Enfin, l'accord définitif sur la Sarre (signé le 27 octobre 1956) favorise l'amélioration des relations entre la France et l'Allemagne. La ratification des traités de Rome ne suscitera dès lors guère de passion, contrairement à ce qui a pu se passer pour la CED, sans compter que les sondages révèlent un préjugé favorable dans l'opinion quant à la construction européenne. Cependant, très vite la Communauté est confrontée à deux risques majeurs. Le premier est lié à la proposition britannique (la Grande-Bretagne restant à l'écart de la CEE) de créer une zone de libre-échange avec tous les pays de l'OECE ; lancée en 1956, elle est toujours en discussion en 1958 & aboutira à la création de l'Association Européenne de Libre-Echange (A.E.L.E.) à Stockholm le 4 janvier 1960 qui regroupe, outre le Royaume-Uni (qui fait figure de "géant parmi les pygmées" selon la formule de *The Economist*, dans cet ensemble de pays très dispersés par rapport au "bloc" qu'est la CEE), la Suède, la Norvège, le Danemark, la Suisse, l'Autriche et le Portugal. Séduisante aux yeux de tous ceux qui souhaitent développer la coopération avec le Royaume-Uni, elle peut aussi gêner la réalisation du Marché commun qui pourrait se dissoudre dans la zone de libre-échange comme "un morceau de sucre dans une tasse de thé" selon l'image souvent utilisée... Hostile à cette initiative anglaise, Monnet contre-attaquera en imaginant (afin de maintenir quand même un lien avec tous ces pays) de transformer l'OECE en un organe de coopération économique atlantique, englobant aussi les Etats-Unis et le Canada, proposition qui aboutira à la signature, à Paris, de la convention créant l'OCDE (14 décembre 1960). Quant au second risque, il se profile avec la crise politique française du printemps 1958 et le retour au pouvoir du général de Gaulle.

En effet, quand, quelques mois plus tard, de Gaulle arrive au pouvoir en France (il est investi président du conseil le 1er juin 1958) suite au soulèvement d'Alger du 13 mai & aux turbulences politiques qui s'en suivirent, Monnet a des raisons de s'inquiéter. Certes, pendant sa "traversée du désert", le Général n'a pas pris position contre les traités de Rome, mais les parlementaires "gaullistes" ont refusé de les ratifier & un fidèle entre les fidèles, Michel Debré (le futur premier Premier Ministre de la V^e République), a lancé de virulentes attaques au Conseil de la République... celui qui s'est farouchement opposé à la CECA, puis à la CED, appliquera-t-il le traité de CEE qui vient à peine d'être ratifié ? Et même

s'il accepte le cadre des Communautés déjà en place, ne risque-t-il pas de chercher à les infléchir ? Les interrogations se font d'autant plus pressantes que la première réduction tarifaire est prévue pour le 1er janvier 1959 & que la moindre demande de renégociation du traité risquerait de remettre tout en cause. Ainsi, en le mettant à l'épreuve, se présentait l'occasion de jauger l'europhannisme de De Gaulle ; or, à la grande surprise de beaucoup, ce dernier ne réagit pas comme on l'aurait attendu : dès le début, il proclame son attachement à la réalisation du traité de la CEE. Monnet est rassuré. Mieux, une fois obtenues des assurances très nettes en matière communautaire, il semble presque "séduit". En effet, la perspective d'une réforme constitutionnelle telle que l'envisage de Gaulle n'est pas pour déplaire à Jean Monnet, profondément déçu par la IV^e République (le 2 juin 1958, de Gaulle reçoit les pleins pouvoirs et mission de refaire une Constitution qui sera soumise à référendum ; le travail constitutionnel est accompli pendant l'été et la nouvelle Constitution est finalement largement approuvée par référendum le 28 septembre) : de Gaulle souhaite mettre fin à la toute-puissance du pouvoir législatif, renforcer l'exécutif, instaurer un régime équilibré et stable ou encore instaurer le référendum, or Monnet ne désire, en réalité, pas autre chose car une France instable, faible, incertaine de son avenir ne peut être, il en est convaincu, le moteur de la construction européenne et, surprise pour tous ceux qui l'accusent de vouloir construire l'Europe à l'écart du débat public, il estime même que la procédure référendaire, stipulée par les textes en discussion, est capable de faire avancer la construction européenne... "Si vivement et si souvent opposés depuis 1940 et sur les sujets les plus divers, voici donc le Connétable & l'Inspirateur sinon pleinement d'accord, du moins capables de s'entendre sur quelques sujets précis. La date est à marquer d'une pierre blanche, même si bien des arrière-pensées subsistent du côté de Monnet", remarque Eric Roussel. Ces arrière-pensées ne seront pas démenties : certes, pour le moment, de Gaulle n'est pas hostile à l'ouverture des frontières, condition nécessaire à la modernisation de la France dans le court terme, les problèmes vont au contraire apparaître quand on commencera à évoquer les problèmes de transferts de souveraineté, à la fin de la période transitoire (la combinaison entre le pouvoir d'initiative de la Commission, organe communautaire par excellence, et le vote majoritaire du Conseil pouvait en effet rendre possible, à la fin de cette période, une évolution vers beaucoup plus de supranationalité, évolution à laquelle s'opposera justement de Gaulle à partir de 1965). Quoi qu'il en soit, on observe, de 1958 à 1963, une paradoxale complémentarité entre ces deux acteurs si souvent opposés jusque là. Dès le début, Monnet appellera à voter oui au référendum constitutionnel (septembre 1958) puis soutiendra le plan Pinay-Rueff (décembre 1958) de redressement & de modernisation de la France. De son côté, le général de Gaulle non seulement applique les traités de Rome & s'efforce de mettre la France en mesure de participer au Marché commun, mais durcit encore les positions françaises vis-à-vis de l'attitude britannique & de l'AELE. Le désarmement douanier, commencé en 1959, peut même être accéléré au cours des années suivantes, au point que l'Union douanière put être réalisée avec dix-huit mois d'avance par rapport au calendrier initial, puisqu'étant définitivement réalisée dès le 1er juillet 1968. Voulue par la France, la naissance de la Politique Agricole Commune (P.A.C.), d'autre part, est considérée comme le succès le plus remarquable de cette première phase & comme le symbole même de l'intégration. Commencées à la conférence de Stresa (juillet 1958), les négociations n'aboutiront pourtant qu'après un

difficile "marathon", le 14 janvier 1962, à Bruxelles, suite à la détermination du général de Gaulle, qui exigeait l'adoption de la PAC comme condition de passage à la seconde étape. Une "curieuse alliance" s'était alors établie entre la France et la Commission pour faire progresser ce projet, mais, en réalité, aucun compromis n'aurait pu être possible sans la volonté de conciliation du Chancelier Adenauer, toujours soucieux de consolider l'union, même en sacrifiant des intérêts économiques, et de plus en plus proche du général de Gaulle. La PAC prévoyait la libre-circulation des marchandises et un prix commun dans l'ensemble de la Communauté à fixer chaque année (dit prix indicatif, ou d'orientation), retenait le principe de la préférence communautaire & créait un Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (FEOGA) pour financer ce qui allait devenir la première politique commune européenne. Pour la France, la PAC est pleine de promesses et allait devenir vite populaire dans les campagnes.

Presque au même moment échoue un projet d'Europe politique (le plan Fouchet) qu'il avait initié. Cette tentative d'union politique doit être analysée à la lumière des conceptions européennes du général de Gaulle : de même qu'il avait "une certaine idée de la France" (cf. thème de la *grandeur*), il avait une certaine idée de l'Europe qui s'inscrit dans une vision très cohérente des relations internationales. De Gaulle, en tous cas, est loin d'être hostile à toute construction de l'Europe même s'il a souvent laissé l'image négative de celui qui refuse ou fait obstruction à l'intégration. Mais il ne peut accepter qu'une "Europe des Etats" gardant chacun sa souveraineté, et, à terme, son objectif ne peut être qu'une "confédération" (néanmoins, une confédération étant par définition "une Union d'Etats souverains qui constituent une forme *transitoire* dont l'aboutissement consiste soit en sa dissolution, soit en sa transformation en Etat fédéral" ⁵, on peut considérer qu'en fin de compte Monnet (fédéraliste) & de Gaulle avaient, à très long terme, le même horizon...), formule souvent évoquée par de Gaulle que ce soit avant ou après 1958. Il souhaite aussi créer une "Europe européenne", c'est-à-dire indépendante des Etats-Unis & influente dans le monde, sachant que cette Europe devrait affirmer son identité surtout sur le terrain politique et militaire, et pourrait renouer le dialogue avec l'Est (notamment avec la "Russie soviétique") & promouvoir la détente. Enfin, au moment où la France s'apprête à perdre son Empire (1959-1962), l'Europe constitue un nouveau levier inespéré pour accéder à la "grandeur" : en effet, certes, très vite, de Gaulle cherchera à se rapprocher de l'Allemagne (dès l'automne 1958, il établit avec Adenauer d'étroites relations, fondées sur des affinités politiques et consolidées lors de la crise de Berlin), mais il est clair aussi que ce qu'il désire c'est le *leadership* de la France en Europe. Après s'être vu opposer une fin de non-recevoir à son projet de triumvirat franco-anglo-américain à la tête de l'Alliance atlantique, il commence dès 1959 à réfléchir à l'éventualité d'une union politique européenne. Alors que la dissuasion nucléaire française s'esquisse (première bombe A en février 1960) & que la tension Est-Ouest s'aggrave à nouveau après l'échec de la conférence des Quatre à Paris, il annonce, lors d'une allocution, le 31 mai, son intention, de "bâtir l'Europe occidentale en un groupement politique, économique, culturel et humain, organisé pour l'action, le progrès et la défense", et envisage une "coopération organisée des Etats, en attendant d'en venir, peut-être, à une importante Confédération". Un

⁵ Définition du petit Larousse.

projet beaucoup plus précis est élaboré au niveau interministériel, puis discuté au niveau européen (notamment à l'entrevue de Rambouillet) & enfin présenté publiquement à l'occasion de la conférence de presse du 5 septembre 1960. Le général de Gaulle envisage alors comme "possible" et "souhaitable" la "coopération régulière de l'Europe occidentale" dans quatre domaines : politique, économie, culture et défense. Il prévoit des réunions des chefs de gouvernement ("un concert organisé régulier des gouvernements responsables"), des "organismes spécialisés" dans chacun des quatre domaines et subordonnés aux gouvernements, une Assemblée délibérante formée de délégués des parlements nationaux. Enfin, un "solennel référendum européen" devrait apporter une large adhésion populaire... Seul de Gaulle pouvait avoir l'audace & l'initiative de proposer un projet de si vaste ampleur. Cependant, il est bien clair que, d'une part, il s'agit de développer une coopération entre Etats, sans délégations de pouvoir, à côté de l'action communautaire, et que, d'autre part, en développant la coopération en matière de politique et de défense, il veut amener les Européens à prendre des distances vis-à-vis de l'OTAN. Ce dernier point cause pourtant problème : alors que Jean Monnet et son Comité d'action militent en faveur du projet, accepté comme un point de départ ("tenant la synthèse pour inéluctable, écrit Jean Lacouture, le réaliste Jean Monnet jugeait plus judicieux d'encourager le pas en avant du général, principal obstacle jusqu'alors à la réalisation de son grand projet, que de mener une bataille de principes. Engranger d'abord" ⁶), les Cinq sont, à des degrés divers, plutôt réservés (certains semblent malheureusement, en effet, plus monnettistes que Monnet !). Un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement est convoqué à Paris en février 1961, mais faute de parvenir à un accord, cette conférence décide la création d'une commission d'études chargée de préparer de nouvelles propositions, sous la présidence du diplomate gaulliste Christian Fouchet. Cette commission aboutit à une "déclaration de Bad Godesberg" relativement équilibrée (la défense n'est cette fois-ci ni explicitement mentionnée, ni exclue) et, sur cette base, un accord entre les Six ne semble pas inaccessible, d'autant plus que l'émotion provoquée par la construction du mur de Berlin pendant le week-end du 13-15 août 1961 ne pouvait que rapprocher les pays d'Europe occidentale. Mais, presque au même moment, le 31 juillet 1961, le Royaume-Uni annonce sa décision de déposer une demande d'adhésion à la CEE, ce qui sème un trouble incommensurable : l'équation se présente en effet en termes différents car les Pays-Bas (profondément atlantistes) suivis de la Belgique demandent la participation britannique comme condition préalable à la constitution de l'union politique, alors que de Gaulle ne voit en le Royaume-Uni qu'un "cheval de Troie" de l'influence américaine. Les négociations autour du premier plan Fouchet (octobre 1961) piétinant, la France durcit alors ses positions & propose, le 18 janvier 1962, un autre projet de traité (la référence à l'Alliance atlantique est supprimée & la clause de révision, qui devait permettre une évolution ultérieure vers une intégration plus poussée, édulcorée) auquel les Cinq opposent, en février, un projet inspiré du premier plan Fouchet mais avec un système institutionnel nettement plus fédéraliste. La négociation ne peut qu'achopper et l'échec de l'union politique est évidente dès le printemps 1962, illustration même de l'incompatibilité entre la vision gaullienne de l'Europe et celle, plus fédéraliste & atlantiste, de ses partenaires. Le 15 mai 1962, le général de Gaulle entérine l'échec de l'Europe politique dans une

⁶ Jean Lacouture, *De Gaulle. Le souverain*, tome III, p.320.

conférence de presse extrêmement virulente où il dénonce ceux qui font le jeu des Anglo-Américains et attaque les thèses supranationales qu'il tend à ridiculiser en parlant de "volapük" intégré ainsi qu'en dénonçant les "apatrides", s'attirant aussitôt la réprobation de l'immense majorité des européens : les ministres MRP quittent le gouvernement français, le Comité d'action de Monnet & le Mouvement européen, qui avaient à l'origine apporté leur soutien à l'initiative française, condamnent sévèrement la dérive anti-communautaire (entre Monnet et le Général, "la guerre est désormais déclarée", comme le souligne même E. Roussel), etc. Parmi les organes de promotion de l'idée européenne, seul le Mouvement paneuropéen de Coudenhove-Kalergi, rallié aux thèses gaullistes, cherche à défendre l'idée d'une union politique des Etats.

Il est évident que, désillusionné, de Gaulle se braque. Pourtant, il va tenter une dernière carte: celle de l'axe franco-allemand. Faute de pouvoir créer une Europe politique à Six, de Gaulle se replie en effet sur une coopération à deux, avec l'Allemagne, pouvant éventuellement s'élargir à d'autres pays ensuite (il y compte...). L'accord de principe étant facilement acquis, le rapprochement bilatéral est préparé, dans l'été 1962, d'un point de vue psychologique et politique, par deux voyages officiels du chancelier allemand en France, en juillet, et du président de la République en RFA, en septembre (ce dernier voyage est triomphal). A la demande d'Adenauer, la volonté de coopération se concrétise par un texte écrit. décidé à quitter le pouvoir en 1963, il tient en effet à laisser à ses successeurs, on seulement un testament politique mais un cadre politique précis les obligeant à poursuivre un dialogue privilégié avec Paris. C'est finalement un véritable traité qui est signé à l'Elysée le 22 janvier 1963, traité instituant une coopération politique dont les schémas sont nettement inspirés des récents projets Fouchet. Pourtant, il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus puisque, lors de la ratification du traité par le Bundestag, un préambule qui en limite largement la portée aux yeux de De Gaulle (référence à aux Etats-Unis, à l'Alliance atlantique & au Royaume-Uni...) est finalement voté. Il est aujourd'hui évident que Monnet, remonté contre le Général depuis son veto à l'adhésion britannique & très hostile à l'initiative gaullienne ("littéralement, il est furieux" écrit E. Roussel), est le père de ce préambule & qu'il vient donc de remporter une victoire décisive sur son éternel ennemi. Définitivement déçu, la seule revanche que de Gaulle put prendre fut littéraire : "Les traités, voyez-vous, dira-t-il, sont comme les jeunes filles : ça dure ce que ça dure", et de citer le vers célèbre de Victor Hugo : "Hélas ! Que j'en ai vu mourir des jeunes filles !"...



Dès lors, on le voit, c'est plus une question de "méthode" qu'une question d'être plus ou moins "européen" qui oppose de Gaulle à Monnet face à la construction de l'Europe. L'un et l'autre sont européens & l'Europe constitue pour eux un même horizon ; cependant, ils ne "voient" pas cette dernière de la même manière & il y a ainsi pu ne pas y avoir toujours harmonie entre leurs points de vue. En dépit de tout, ils n'ont pas laissé le même souvenir à l'Europe contemporaine (auréolé pour Monnet, négatif

pour de Gaulle) et, tout en en cherchant les raisons, il s'agira de montrer qu'il y a une sorte de malentendu historique en réhabilitant, au besoin, la vision européenne gaullienne.

*

III/ L'Europe contemporaine face à Charles de Gaulle et à Jean Monnet : deux héritages opposés pour une Europe orpheline ?

1) Des difficultés des années 1963-1969 à la construction d'une mythique opposition entre de Gaulle & Jean Monnet face à l'Europe :

Entre 1963 et 1969, l'histoire de la Communauté est marquée encore davantage qu'au cours des années précédentes, par la personnalité et la politique du général de Gaulle. Malheureusement, on ne retiendra souvent que cette période de la politique européenne de De Gaulle, en passant ainsi sous silence le caractère éminemment innovateur, par exemple, du Plan Fouchet, si bien qu'une image faussée de ses sentiments européens en ressort très fréquemment. Aujourd'hui, dire que de Gaulle fut un des "Pères" de l'Europe apparaîtrait comme une hérésie, et c'est évidemment dommageable. Quoi qu'il en soit, libéré du "boulet" algérien (accords d'Evian de 1962), le général de Gaulle réussit à conforter son autorité en France grâce au référendum d'octobre 1962 qui instaure l'élection du président de la République au suffrage universel. Cette nouvelle donne intérieure lui permet donc d'avoir les mains plus libres pour mener sa politique extérieure, sans compter que l'évolution internationale vers la détente qui se fait très vite après l'apogée que fut la crise de Cuba contribue également à lui donner plus de marges de manoeuvre : très solidaire de son camp et très ferme à l'égard de l'URSS au moment des confrontations, il peut désormais prendre ses distances vis-à-vis des Etats-Unis lorsque la tension baisse et que le danger d'une conflagration s'éloigne. Même avec l'Allemagne, les relations deviennent très épineuses après le départ d'Adenauer & l'arrivée au pouvoir de son rival, Ludwig Erhard, tout aussi atlantiste et libre-échangiste que son ministre des Affaires étrangères Gerhard Schröder. L'année 1962 constitue pour toutes ces raisons un tournant majeur.

L'évolution de l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de l'Europe constitue aussi un facteur important pour l'histoire de la Communauté au cours des années 1960. La formation du Marché commun, premier exportateur de produits industriels dans le monde, premier importateur de matières premières et de denrées alimentaires, apparaît très vite outre-Atlantique comme un "défi européen", auquel le nouveau président J.F. Kennedy tentera tout d'abord de faire face en renonçant au protectionnisme (grâce notamment au GATT), d'où la proposition d'une "association commerciale ouverte entre les Etats-Unis et la Communauté européenne" dès le 15 janvier 1962 (message au Congrès). Le 4 juillet 1962, dans son discours de Philadelphie, il lance un projet plus ambitieux présenté comme son "grand dessein" et salué, dans la presse américaine plus que dans les organes européens, comme un événement historique. Pour

célébrer l'anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis, il fait une "déclaration d'interdépendance" et propose à la Communauté européenne un "partnership" fondé sur une complète égalité : "nous ne considérons pas une Europe forte et unie comme une rivale... Nous voyons dans une telle Europe une associée avec laquelle nous pourrions traiter sur une base de pleine égalité en ce qui concerne toutes les tâches immenses qui constituent la mise sur pied et la défense d'une communauté de nations libres" ; mais conditionné à l'adhésion britannique (les négociations sont en cours), ce "partnership" apparaît comme la "récompense de l'élargissement de la Communauté européenne" ⁷. Ce projet qui reprend l'idée de communauté atlantique chère à Jean Monnet est en fait directement inspirée par lui : depuis l'automne 1961, il intervient en effet constamment auprès de ses amis en poste au Département d'Etat ou à la Maison blanche, et auprès de Kennedy lui-même pour qu'il prenne cette grande initiative. Néanmoins, pour les Américains, ce *partnership* ne concerne que les affaires économiques et non les affaires politiques ou militaires, ce qui en limite considérablement la portée. De plus, conformément à la "doctrine Mc Namara" (mai 1962) de la "riposte graduée", Washington compte bien garder le monopole de la décision nucléaire au sein de l'Alliance, ce que révèle bien la proposition américaine d'une force multilatérale (MLF) placée sous commandement américain dans le cadre de l'OTAN. Pour ces différentes raisons, de Gaulle ne pouvait bien entendu que s'opposer aux propositions américaines & c'est ce qu'il fera effectivement le 14 janvier 1963, en même temps qu'il pose son "veto" à l'adhésion britannique à la CEE (notamment motivée par les réticences du Royaume-Uni vis-à-vis de la PAC ou du TEC, mais aussi par le prétexte que constituent les accords anglo-américains de Nassau d'octobre 1962) : "Si la Grande-Bretagne entrait dans la Communauté avec une foule d'autres Etats, la cohésion de tous ses membres n'y résisterait pas et, en définitive, il apparaîtrait une communauté atlantique colossale, sous dépendance et direction américaines et qui aurait tôt fait d'absorber la Communauté européenne. C'est une hypothèse qui peut parfaitement se justifier aux yeux de certains, mais ce n'est pas du tout ce qu'a voulu faire et ce que fait la France et qui est une construction proprement européenne", déclare-t-il alors. "Aux yeux de certains"... Une fois encore, le général désigne, sans le nommer, l'Inspirateur. "Monnet est accablé", écrit E. Roussel. "Il était si ébranlé, raconte même John Tuthill, que dans le restaurant de la Grande-Place où nous étions allés pour nous consoler, il a commandé un Martini pour la première fois de sa vie !".

Il est clair que la machine est grippée et que la dynamique est épuisée. Pour trouver de nouvelles solutions, Monnet se retire, d'abord à l'Ile de Ré, puis en Suisse. Comme l'écrit encore E. Roussel, "Monnet, décidément, se sent bien seul en cet été de 1963 : non seulement il ne comprend pas la politique du général, mais il a également du mal à saisir les intentions des Etats-Unis" : en effet, d'une part, il est de plus en plus convaincu que la politique extérieure gaullienne (cf. ses multiples provocations à l'égard des Etats-Unis : Phnom Pehn, Quebec, etc.) n'a pour seul résultat que d'isoler la France, mais, d'autre part, il ne peut approuver l'attitude des Etats-Unis, qui s'attachent à l'idée de la MLF et restent sourds à l'idée d'un véritable *partnership* avec l'Europe (qui implique une égalité entre le Vieux et le Nouveau

⁷ André Kaspi, "Unité européenne, patnership atlantique", in *Relations internationales*, n°11, p.232.

Continent). "Nous sommes entrés dans le temps de la patience, constate ainsi Monnet dans une note datée du 26 février 1963. Rien n'est changé mais tout est retardé".

Néanmoins, des évolutions se font jour. Malgré le changement de climat après le tournant de janvier 1963, les Six parviennent en effet à développer l'action commune dans le cadre de la PAC (suite à une sorte d'ultimatum émanant de la France quant à la fixation des prix des céréales), de la politique commerciale (la Commission, qui négocie sur la base d'un mandat défini par le Conseil des ministres, réussit à parler d'une seule voix lors du "Kennedy Round" du GATT) et de l'aide au développement des pays africains (la convention de Yaoundé est signée le 20 juillet 1963 et sera suivi d'un nouvel accord, Yaoundé II, en 1969 ; est aussi créé un Fonds Européen de Développement). Ces succès de la CEE permettent de contrebalancer l'échec patent d'Euratom, dû, d'une part, à la contre-offensive américaine (les Etats-Unis, inquiets, finissent en effet, par abaisser très sensiblement le prix de leur uranium enrichi, si bien qu'il devenait, pour les Européens, plus intéressant de le leur acheter plutôt que de le produire dans le cadre d'Euratom) et, d'autre part, à l'hostilité du général de Gaulle à cette institution (l'aventure nucléaire doit être, à son avis, strictement nationale). Après dix ans de fonctionnement, le bilan d'Euratom est dès lors assez décevant, malgré les immenses espoirs que lui portait Monnet, et le Livre blanc de 1968 ne pourra que conclure à l'échec de la politique nucléaire de la Communauté. Enfin, l'autre grande évolution des années 1963-1969 sera la fusion des exécutifs en 1965. Dès 1959, Jean Monnet avait en réalité suggéré cette éventualité pour mettre en place un Conseil des ministres unique fonctionnant dans le cadre des trois Communautés et une Commission unique remplaçant la Haute Autorité et les deux Commissions existantes. Cette opération présentait un double avantage, technique et politique (étant donné que le nouvel exécutif pourrait constituer une sorte de "pré-gouvernement" européen). Ce vœu rejoint de plus d'autres propositions qui préconisent de donner plus de pouvoirs à l'Assemblée et de la faire élire au suffrage universel direct ; l'Assemblée elle-même abonde en ce sens en s'auto-proclamant "Parlement européen" en 1962. Mais les autorités françaises, de Gaulle en tête, se montrent hostiles à toutes ces propositions : Paris trouve absurde de faire élire au suffrage universel direct une Assemblée sans pouvoir & refuse de faire de la Commission un organe qui serait l'amorce d'un gouvernement européen. Néanmoins, après l'échec du plan Fouchet, de Gaulle finit par accepter l'idée d'une fusion des exécutifs, à condition que l'organisation de la nouvelle Commission s'inspire des règles du traité de Rome et qu'il ne subsiste aucun héritage de la Haute Autorité supranationale. Dès lors, le traité de fusion des exécutifs des trois Communautés peut être signé par les Six le 8 avril 1965. Celui-ci crée une Commission, un Conseil, une administration & un budget uniques, sans oublier, à la grande satisfaction de la France, le Coreper (le Comité des Représentants permanents, dit "l'oeil des Etats à Bruxelles"), qui joue un rôle essentiel dans la préparation des travaux du Conseil.

Une nouvelle crise s'annonce à l'approche du 1er janvier 1966, début de la troisième étape de la période transitoire à partir de laquelle de nombreuses décisions doivent être prises par le Conseil, non plus à l'unanimité mais à la majorité, perspective que ne peut envisager avec plaisir le général de Gaulle.

Jusqu'en 1962, il comptait court-circuiter le vote majoritaire grâce à l'union politique, mais désormais il va lui falloir tenter d'imposer sa volonté. L'origine immédiate de la crise se trouve dans la proposition faite par la Commission le 31 mars 1965 à sujet du financement de la PAC. Or, cette très ambitieuse proposition (dite "proposition Hallstein"), d'une part, veut assurer ce financement de la PAC grâce à des ressources propres (au lieu des contributions nationales), et, d'autre part, est complétée par des suggestions en matière institutionnelle tendant à élargir les compétences du Parlement Européen (PE) et de la Commission. Malgré quelques réserves ("par expérience, Monnet sait qu'il ne faut pas trop charger la barque" souligne E. Roussel), ce projet est soutenu par le PE, le Comité économique et social, ainsi que par le Comité d'action de Jean Monnet ou encore le Mouvement européen, mais s'attire les foudres du général de Gaulle, certes favorable à la PAC mais très hostile à la réforme des institutions. Des négociations interminables commencent, et la situation devenant de plus en plus bloquée, le gouvernement français provoque ladite "crise de la chaise vide" (1er juillet 1965) qui durera un peu plus de six mois et paralysera complètement la Communauté. Il faudra attendre le "compromis du Luxembourg" (28-30 janvier 1966) pour que la crise se résolve (la mise en ballottage du général de Gaulle, lors des élections présidentielles de 1965, du fait notamment du vote des agriculteurs qui, mécontents, votèrent en majorité pour les candidats plus "européens" que lui, comme Lecanuet, soutenu par Monnet, puis Mitterand, n'a pas peu fait pour le faire évoluer); cet arrangement "boiteux" (P. Werner), excluant le vote majoritaire "lorsqu'il s'agit d'intérêts très importants", provoquera, en tous cas, une rupture d'équilibre entre la Commission et le Conseil qui devient l'institution prépondérante. La Communauté sort de l'impasse, mais Jean Rey remplacera W. Hallstein à Bruxelles & le climat est alourdi. La "fin de règne" de De Gaulle est sombre du point de vue européen : la seconde candidature britannique à la CEE, pourtant mieux engagée, se voit opposer un nouveau veto, certes plus nuancé, du Général (pour des raisons essentiellement économiques semble-t-il : on est en pleine "crise de la livre") & ce dernier fait aussi échouer, début 1969, une proposition de coopération entre les Six et le Royaume-Uni au sein de l'UEO ; "l'affaire Soames" (février 1969) finira de noircir le tableau. Mais une fois de plus, la situation intérieure française s'apprêtait à tout changer: l'échec du référendum d'avril 1969 provoque en effet la démission de De Gaulle de la présidence de la République, ce qui change tout.

2) L'Europe face à de Gaulle et Jean Monnet (1969-1989) : une Europe gaulliste de fait et monnettiste de coeur ?

Comme l'écrit Eric Roussel, " le Connétable une fois retiré de la scène qu'il occupait avec un si grand talent depuis près de trente ans, l'Inspirateur semble avoir pris un bain de jouvence !", et, de fait, les dernières années de Monnet sont véritablement triomphantes. A partir, en effet, de la conférence au sommet qui se tient à La Haye (1er-2 décembre 1969), les Six, poussés par le président Pompidou & le chancelier Brandt, marquent leur volonté d'achever la Communauté Economique, de créer une Union Economique & Monétaire (UEM) et d'ouvrir la CEE à de nouveaux Etats, notamment à l'Angleterre. Le 21 avril 1970, le Conseil décide de créer des ressources propres à la Communauté et conclut un accord qui

couronne l'ensemble de la PAC. Suite au rapport Werner, il s'engage, de plus, en faveur d'une UEM (22 mars 1971); mais une série de crises qui secouent le Système Monétaire International conduisent les Six à réduire cette ambition : on se contente de resserrer les marges de fluctuations entre monnaies nationales (c'est le "serpent monétaire européen", créé le 24 avril 1973, futur Système Monétaire Européen à partir de 1979). D'autre part, ouvertes dès juin 1970, les négociations avec la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Irlande & la Norvège aboutissent à l'accord du 22 janvier 1972 qui permet leur adhésion à compter du 1er janvier suivant (mais le peuple norvégien, consulté par référendum, refuse cette perspective). Pour Jean Monnet, qui avait fondé la dernière campagne de son Comité d'action sur ces thèmes, c'est la consécration. A la fin de sa vie, la décision de faire élire le PE au suffrage universel direct (septembre 1976), ou encore le rapport Tindemans (décembre 1975) qui précise le concept d'Union Européenne & pose les problèmes d'une défense ou encore d'une politique étrangère communes sont encore autant de signes encourageants. Son prestige est immense à travers toute l'Europe, d'autant plus qu'après la mort de De Gaulle (9 novembre 1970), d'Adenauer ou encore de Schuman, il fait figure de "monument historique" (E. Roussel). Le 9 mai 1975 (date bien entendu symbolique), lorsqu'il met fin à l'activité de son Comité d'action, les lettres et les messages tous empreints de reconnaissance et de sympathie affluent du monde entier. Le 16 février 1977, on lui confère le titre de "citoyen d'honneur de l'Europe". Après sa mort, à Houjarray, le 16 mars 1979, il reçoit des obsèques de chef d'Etat, tandis que le président du PE, Emilio Combo, salue la mémoire du "père spirituel de la Communauté" ou encore que le Département d'Etat publie de Washington un message où Monnet est qualifié de "grand démocrate et édificateur clairvoyant de l'Europe"... Enfin, le 9 novembre 1988, anniversaire du centenaire de sa naissance, François Mitterrand fait transférer ses cendres au Panthéon, le temple des gloires nationales, où seuls Jean Moulin & René Cassin l'y ont précédé depuis 1945 (destin paradoxal pour un homme si peu reconnu en son pays de son vivant...).

Force serait alors donc d'en conclure à une certaine injustice dans le jugement de l'Histoire. En effet, et sans rentrer dans les détails de la construction européenne après la mort de Monnet, il faut noter que bien souvent de Gaulle, non seulement a vu juste, mais a de plus influencé toute la politique européenne de ces successeurs. A cet égard, on peut citer brièvement deux exemples : d'une part, le fait que les vues politiques européennes de De Gaulle, telles qu'elles furent exprimées dans les plans Fouchet, ont finalement considérablement inspiré l'Acte Unique européen qui est signé en février 1986 & qui entre en application le 1er juillet 1987 (cf. notamment le Conseil européen, qui doit se réunir deux fois par an), et, d'autre part, la reconstitution de l'axe Paris-Bonn par François Mitterrand & Helmut Kohl en 1987 fait bien entendu suite au tandem de Gaulle-Adenauer (Paris déclare que Bonn sera consulté avant tout recours de la France à l'arme nucléaire tactique ; constitution d'une brigade franco-allemande et organisation de manoeuvre conjointes "Moineau hardi" sous le commandement d'un général de la Bundeswehr ; création d'un conseil de défense commun et fabrication en commun d'un hélicoptère de combat ; etc.). D'autres grandes constantes perdurent : la tendance à vouloir une "Europe européenne",

ou encore les grandes réticences que continuent d'inspirer les thèses fédéralistes & la supranationalité, si bien que, quoi qu'on en dise, l'Union Européenne, même en 1998, reste encore confédérale...

3) L'Europe depuis 1989 : une lutte posthume entre de Gaulle et Monnet face à une Europe orpheline et déchirée, ou l'Histoire revisitée.

Mais nulle période n'illustre finalement mieux le caractère prophétique de la politique européenne de De Gaulle que la période contemporaine, c'est-à-dire la période qui s'étend de 1989 à nos jours. En effet, 1989, c'est la fin du communisme à l'Est & l'écroulement du bloc soviétique : élections polonaises (juin), chute du mur de Berlin (9 novembre), indépendance hongroise (novembre), "révolution de velours" tchèque (décembre),... Et les "événements" se prolongent : réunification de l'Allemagne le 3 octobre 1990, naissance de la Communauté des Etats Indépendants (CEI) & mort de l'URSS le 25 décembre 1991, etc. Or, si ces évolutions ouvrent de nouvelles perspectives pour l'Union Européenne, on ne peut que souligner le contraste qui s'établit entre une Europe des Quinze (depuis 1995) de plus en plus engagée vers un dépassement de l'Etat-nation (cf. le "choc fédérateur" que constitua le Traité de Maastricht, signé le 7 février 1992, et la naissance de la première véritable instance supranationale depuis la Haute autorité : la Banque Centrale Européenne) et une Europe déssoviétisée soumise à une résurgence des nationalismes & à des crispations identitaires inquiétantes (séparation en deux de la Tchécoslovaquie, tensions frontalières entre divers pays, désintégration ethnique dramatique en Yougoslavie,...). cette "flambée nationale" fait ainsi dire à J.B. Duroselle : "certains sont allés jusqu'à prétendre que l'on pouvait purement et simplement oublier les nations actuelles et créer une *Europe des régions* (...) [mais] il faut bien constater que la *désatellisation* et l'explosion de l'URSS, loin de nous rapprocher d'une *Europe nation*, a prouvé de la meilleure des démonstrations possibles (...) que les nations d'Europe restent extraordinairement vigoureuses" ⁸, et Duroselle de remarquer, à la dernière page de son ouvrage, que "l'historien de l'époque récente ne peut s'empêcher de conclure ses propos par une réflexion sur des Français éminents, le général de Gaulle & Jean Monnet. Le premier avait, plus que le second, la perception de la force de ce sentiment national". En effet, les évolutions récentes remettent considérablement d'actualité les thèses gaulliennes par rapport au fédéralisme monnettiste. L'Europe des Etats-nations est bien là, jusqu'à l'Oural, ou presque, et on peut même souligner que Charles de Gaulle, avec son "Europe des Etats", et Mikhaïl Gorbatchev, avec sa "maison commune européenne" ont exprimé des conceptions comparables, sinon identiques, vingt ans seulement après les premières ouvertures à l'Est effectuées par le Général (poursuivies, il faut le noter, par l'*Ostpolitik* de W. Brandt & d'Egon Bahr). Ainsi, quand Henry Kissinger dit que la vision du monde qu'avait de Gaulle dépassait l'entendement de ses contemporains et c'est pourquoi il ne réussit pas à atteindre son but, il n'est sans doute pas loin de la vérité. En effet, pour la politique extérieure gaullienne, il s'agissait de rompre le cercle vicieux des tensions entre les deux superpuissances, et, tout en gardant son identité occidentale, de chercher à établir de nouveaux liens avec les "Etats de l'Est" pour instaurer la détente, l'entente et la

⁸ J.B. Duroselle, *L'Europe, Histoire de ses peuples*, p.619.

coopération, en attendant que les Blocs, dont de Gaulle est convaincu qu'ils ne seront pas éternels, s'effondrent. Monnet aussi espérait que cette bipolarisation du monde serait transitoire, mais il estimait pour sa part qu'un grand politique ne peut se contenter de raisonner à l'échelle des siècles, qu'il doit au contraire tenir compte des contingences historiques ; c'est pourquoi il écrit le 26 janvier 1965: "En fait, de Gaulle considère que les USA se maintiennent et que l'URSS se dissout. Les idéologies changeant, il sera alors possible de faire une Europe de l'Atlantique à l'Oural. Nous pensons que c'est une illusion de considérer que la Russie va se transformer assez vite et assez complètement pour que l'idéologie communiste ne cherche pas à dominer". Mais, se faisant, Monnet se trompe : dix ans après sa mort, le bloc communiste est mort et la vision gaullienne se révèle juste... De Gaulle se fit ainsi prophète lorsque, voyant plus loin que tous ses contemporains, il disait : "Rien (...) ne sera fait de valable ni de solide pour ce qui est de l'Europe, tant que ses peuples de l'Ouest et ses peuples de l'Est ne se seront pas accordés", considérant que "la répartition du monde en deux camps correspond de moins en moins à la situation réelle", et l'on ne peut être qu'admiratif lorsqu'il déclare dans sa conférence de presse du 4 février 1965 : "Il s'agit que la Russie évolue de telle façon qu'elle voie son avenir, non plus dans la contrainte totalitaire imposée chez elle et chez les autres, mais dans le progrès accompli en commun par des hommes et par des peuples libres. Il s'agit que les nations dont elle a fait ses satellites puissent jouer leur rôle dans une Europe renouvelée. (...) Il s'agit que l'Europe, mère de la civilisation moderne, s'établisse de l'Atlantique à l'Oural dans la concorde et dans la coopération en vue du développement de ses immenses ressources et de manière à jouer, conjointement avec l'Amérique sa fille, le rôle qui lui revient quant au progrès de deux milliards d'hommes"... Dès lors, on le voit, le général de Gaulle se révèle de plus en plus clairement, depuis 1989, comme le fondateur spirituel d'une nouvelle Europe et il se peut qu'aujourd'hui l'heure de donner suite à son grand plan européen ait sonné. L'Europe face à de Gaulle et à Jean Monnet est ainsi bien partagée : "Europe des Etats" ou "Etats-Unis d'Europe" ? Ouverture à l'Est ou consolidation à l'Ouest ?

*

* *

Conclusion:

Force est donc d'en conclure que Monnet et Charles de Gaulle, malgré les mythes opposés qui ont été construits autour d'eux, furent deux grands européens, en ce sens que tous deux avaient leur vision de "l'Europe", mais que face à cette "Europe", ils avaient aussi chacun leur "méthode" pour la construire et que, bien souvent, ces deux méthodes n'étaient, de plus, pas compatibles. En écrivant un jour que "lorsqu'une idée correspond à la nécessité de l'époque, elle cesse d'appartenir à ceux qui l'ont inventée et elle est plus forte que ceux qui en ont la charge", Monnet faisait preuve d'une grande lucidité : l'Europe n'était pas Monnet et Monnet n'était pas l'Europe ; l'Europe est, au contraire, une idée *face à*

laquelle peuvent se faire jour différentes attitudes. En prenant une image, on pourrait ainsi dire que De Gaulle avait construit un barrage pour canaliser le *flux* nécessaire, irrésistible & irréversible de l'idée européenne dans le sens de la "grandeur" de la France, avec de plus le souci de ménager les sentiments nationaux, alors que Monnet fit brèche sur brèche dans ce barrage pour que le fleuve passe au plus vite et que l'on atteigne cet horizon dont il rêvait : une Fédération européenne, c'est-à-dire les Etats-Unis d'Europe. Tous deux savaient en effet probablement que dans un très long terme on en arriverait à une telle Europe fédérale tout en s'opposant sur les modalités & le temps qu'il faudrait pour y arriver : l'un, de Gaulle, parlait d'une construction lente & prudente, d'une "Confédération", car il pressentait, à raison, la force des sentiments nationaux, alors que l'autre, Jean Monnet, qui les minimisait, voulait une construction progressive mais régulière directement vers une "Fédération".

Il n'appartient pas à l'historien de dire que l'une ou l'autre de ces méthodes est la bonne, mais de rétablir une certaine justice dans le jugement historique, et de souligner ainsi que de Gaulle peut aujourd'hui être considéré, au même titre que Monnet, comme un "Père de l'Europe", comme un "Prophète" européen, comme un "visionnaire" en avance sur son temps et dont l'enseignement pourrait nous être utile en ces temps d'interrogation face à une Europe orientale soeur de l'Union Européenne, mais parfois si étrangère. Alors que les Quinze s'appêtent à repousser l'élargissement de l'Union à 2005-2006, on ne peut manquer en effet de s'interroger : n'aurait-on pas besoin d'un nouveau de Gaulle pour éviter la constitution d'une Europe à deux vitesses ? Vaut-il mieux s'élargir jusqu'à l'Oural et faire patienter les fédéralistes, ou se fédérer à l'Ouest et faire patienter nos Etats frères de l'Est ? La question est complexe et n'exclut en outre pas une solution intermédiaire, à condition que naisse une "conscience européenne", un "rêve européen", permettant de dépasser cette résurgence des sentiments nationaux & de construire cette Europe fédérale. Il faudrait en quelque sorte que l'Europe monnettiste se "gaullise" quelque peu, c'est-à-dire suscite l'enthousiasme de ses peuples (la politique gaullienne fut toujours très populaire en France). Monnet l'avait pressenti (cf. Euratom), mais rien n'a encore été fait en ce sens pour le moment, ce qui permet à Jean-Baptiste Duroselle (jadis un proche de Monnet) de finir son livre *Europe. L'histoire de ses peuples* en écrivant : "Ce que l'on peut reprocher à l'Europe actuelle est que, attirant de remarquables élites intellectuelles, sociales et politiques, elle n'a jamais suscité la passion des peuples. Les référendums, et les élections à l'Assemblée européenne, ont pris la forme de votes *nationaux*. / L'Europe ne peut être une grande réalité vivante sans la démocratie. Beaucoup pensent, comme moi, que l'Europe de Bruxelles est plus autoritaire, exigeante et close que libérale, tolérante et ouverte"... A la mort du général de Gaulle, Monnet écrivait : "sa vie fut constamment inspirée par l'amour de la France. Je pense à notre première rencontre à Londres en 1940. En ces heures tragiques, il a eu le courage d'évoquer l'avenir, il fut un des rares hommes qui, au bout de l'abîme, crurent à l'espoir". Oui, il est temps d'aimer l'Europe et de croire nous aussi à l'espoir.

Bibliographie sélective :

Ouvrages spécifiques sur Charles de Gaulle & Jean Monnet face à l'Europe :

- BELOFF, Nora, *Le Général dit non*, Paris, 1964.
- BRINKLEY, Douglas, HACKETT, Clifford, *Jean Monnet : The Path to European unity*, New York, 1991.
- Déclarations et communiqués du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, 1955-1965*, Lausanne, 1965.
- LA DOCUMENTATION FRANCAISE, *De Gaulle en son siècle*, 6 vol., 1992-1993.
- DUCHENE, François, *Jean Monnet, The First Statesman of Interdependence*, New York, 1994.
- Espoir*, Revue de l'Institut Charles de Gaulle, "De Gaulle et l'Europe", n°82 (1992), n°87 & 90 (1993).
- FONTAINE, François, *Plus loin avec Jean Monnet*, Lausanne, 1983.
- FONTAINE, Pascal, *Jean Monnet, l'Inspirateur*, Paris, 1988.
- FONTAINE, Pascal, *Le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe de Jean Monnet*, Lausanne, 1974.
- GAULLE, Charles de, *Mémoires I - L'Appel, 1940-1942*, Paris, 1954.
- Mémoires II - L'Unité, 1942-1944*, Paris, 1956.
- Mémoires III - Le Salut, 1944-1946*, Paris, 1959.
- Mémoires d'espoir*, 2 t., Paris, 1962, 1970.
- Discours et Messages*, Paris, 1970.
- Lettres, Notes et Carnets, 1919-1966*, Paris, 1980.
- GIRAUD, Henri-Christian, *De Gaulle et les communistes*, Paris, 1988 et 1989.
- GISCARD D'ESTAING, Valéry, *Jean Monnet*, Lausanne, 1989.
- INSTITUT CHARLES DE GAULLE, *De Gaulle en son siècle*, t. 5, *L'Europe*, Paris, 1992.
- JOUE, Edmond, *Le Général de Gaulle et la construction européenne*, 2 vol., Paris, 1967.
- KASPI, André, *La mission de Jean Monnet à Alger, mars-octobre 1943*, Paris, 1971.
- KOHNSTAM, Max, "Jean Monnet face à l'Union Européenne", in MAJONE, NOEL, Baden-Baden, 1989.
- LACOUTURE, Jean, *De Gaulle*, 3 vol., Paris, 1984-1985-1986.
- LACOUTURE, Jean, MEHL, Roland, *De Gaulle ou l'éternel défi*, Paris, Le Seuil.
- MAILLARD, Pierre, *De Gaulle et l'Europe*, Paris, 1995.
- MAJONE, G., NOEL, E., VAN DE BOSSCHE, P., *Jean Monnet et l'Europe d'aujourd'hui*, Baden-Baden, 1989.
- MELCHIONNI, M. G., *Altiero Spinelli et Jean Monnet*, Lausanne, 1993.
- MIOCHE, Philippe, *Le Plan Monnet, genèse et élaboration, 1941-1947*, Paris, 1987.
- MONNET, Jean, *Les Etats-Unis d'Europe ont commencé*, Paris, 1955.
- L'Europe unie : de l'utopie à la réalité*, Lausanne, 1972.
- Mémoires*, Paris, 1976.
- MONNET, Jean, SCHUMAN, Robert, *Correspondance, 1947-1953*, Lausanne, 1986.
- PEYREFFITE, Alain, *C'était de Gaulle*, Paris, 1994.
- RIEBEN, Henri, *Témoignages à la mémoire de Jean Monnet* (coll.), Lausanne, 1987.
- (Signalons que le Centre de recherches européennes et la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, dirigés par le Pr Rieben, ont publié un grand nombre de publications relatives à Jean Monnet)
- ROUSSEL, Eric, *Jean Monnet 1988-1979*, Paris, 1995.
- TOUCHARD, Jean, *Le Gaullisme*, Paris, 1978.

Ouvrages plus généraux sur les différentes étapes de la construction de l'Europe :

- ALBONNETTI, Achille, *Préhistoire des Etats-Unis d'Europe*, Paris, 1963.
- ARON, Raymond, LERNER, Daniel (dir.), *La Querelle de la CED*, Paris, 1955.
- ASSOCIATION GEORGES POMPIDOU, *Georges Pompidou et l'Europe*, Bruxelles, 1995.
- BEAUFRE, André, *La Revanche de 1945*, Paris, 1966.
- BETHOUART, M.-E., *Cinq Années d'espérance, 1939-1945*, Paris, 1968.
- BITSCH, Marie-Thérèse, *Histoire de la construction européenne*, Paris, 1996.

- BOSSUAT, Gérard, GIRAULT, René (dir.), *Europe brisée, Europe retrouvée. Nouvelles réflexions sur l'unité européenne au XX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.
- BOSSUAT; Gérard, *La France, l'aide américaine, et la construction européenne, 1944-1954*, Paris, 1992.
Les fondateurs de l'Europe, Paris, 1994.
- CALLEO, David P., *Europe's future : the Grand Alternatives*, New York, 1967.
- CONRAD, Yves, *Les Débuts de la Fonction publique européenne : la Haute Autorité de la CECA, 1952-1953*, Louvain, 1989.
- CONRAD, Yves, DUMOULIN, Michel, PITMAN, Paul, *Bibliographie générale d'histoire de la construction européenne*, Berne, 1994.
- COUVE DE MURVILLE, Maurice, *Une politique étrangère. Le monde en face*, Paris, 1989.
- DELORS, Jacques, *Le nouveau Concert européen*, Paris, 1992.
- DUROSELLE, Jean-Baptiste, *L'idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, 1965.
L'Europe. L'histoire de ses peuples, Paris, 1990.
- GERBET, Pierre (dir.), *Le Relèvement*, Paris, 1991.
La construction de l'Europe, Paris, nouv. éd., 1994.
- GILLINGHAM, John, *Coal Steel and the Rebirth of Europe, 1945-1955*, Cambridge, 1991.
- GROSSER, Alfred, *Les Occidentaux*, Paris, 1978.
- HIRSCH, Etienne, *Ainsi va la vie*; Lausanne, 1988.
- LA SERRE, Françoise de, LEQUESNE, Christian, RUPNIK, Jacques, *L'Union européenne : ouverture à l'Est ?*, Paris, 1994.
- LECERF, Jean, *Histoire de l'unité européenne*, préface de Jean Monnet, Paris, 1965.
- MELANDRI, Pierre, *Les Etats-Unis face à l'unification de l'Europe 1945-1954*, Paris, 1980.
Les Etats-Unis et le "Défi" européen, 1955-1958, Paris, 1975.
- MILWARD, Alan S., "La planification française et la reconstruction européenne", in CAZES MIOCHE (q.v.), U. Provence, 1990.
The European Rescue of the Nation State, London, 1992.
- ORDIONNI, Pierre, *Tout commence à Alger, 1940-1945*, Paris, 1985.
- PINEAU, Christian, RIMBAUD, Christianne, *Le Grand Pari. L'aventure du traité de Rome*, Paris, 1991.
- PICHT, Robert, WESSELS, Wolfgang (dir.), *Le couple franco-allemand et l'intégration européenne*, Bonn, 1990.
- PLEVEN, René, *L'Union Européenne*, Lausanne, 1984.
- RENOU, Jean, "L'Euratom", in CENTRE D'ETUDES (q.v.), 147-60, Paris, 1957.
- RIEBEN, Henri, *Des guerres européennes à l'Union de l'Europe*, Lausanne, 1987.
La Naissance d'un continent nouveau (coll.), Lausanne, 1990.
- RUYT, Jean de, *L'Acte Unique européen*, Bruxelles, 1987.
- SCHOUTHEETE, Philippe de, *La coopération politique européenne*, Paris, 1980.
- SPIERENBURG, D., POIDEVIN, R., *Histoire de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du charbon et de l'acier : une expérience supranationale*, Bruxelles, 1993.
- TOULEMON, Robert, *La construction européenne*, Paris, 1994.
- URI, Pierre, *Penser pour l'action. Un fondateur de l'Europe*, Paris, 1991.
- VAN WELMONT, Jacques, *Options européennes (1945-1985)*, Bruxelles, 1986.
- WINAND, Pascaline, *Eisenhower, Kennedy and the United States of Europe*, New York, 1993.